

ALGÉRIE-UA

**M. Messahel**  
représentera  
le Président  
Bouteflika  
au Comité  
des Dix de l'UA



Page 24

ALGÉRIE - EUROPE  
**M. Medelci plaide**  
à Vienne pour  
une coopération  
interjuridictions  
constitutionnelles  
en Afrique et dans  
le monde



Page 3

LUTTE CONTRE LE  
BLANCHIMENT D'ARGENT  
**Les Etats-Unis**  
veulent renforcer  
leur coopération  
avec l'Algérie

Page 24

## LES GRANDS CHANTIERS DU GOUVERNEMENT Du pain sur la planche pour l'équipe Sellal

Boualem Branki

Le plan d'action du gouvernement, qui sera bientôt dévoilé, sera décliné en mode opérationnel, avec une équipe de technocrates désignés pour mener d'importants travaux sur le front du développement local, la sécurisation de l'avenir économique et social des Algériens et le renforcement des institutions de la République. Des chantiers qui seront ouverts sur tous les fronts de la vie économique et sociale du pays, mais surtout des œuvres qui appellent à la participation de toutes les énergies pour la réussite de ces projets. Le gouvernement a donc du pain sur la planche, et ce n'est pas peu dire que la tâche est dure, importante, épaisse et néanmoins exaltante.

Page 3



# ANP

TAMANRASSET  
**12 terroristes**  
éliminés

LE SECTEUR DE LA SANTÉ SORT  
PROGRESSIVEMENT DU COMA  
**L'effet Boudiaf**

SANTÉ

**Allaitement**  
Il protège  
des maladies  
cardio-  
vasculaires

EDUCATION

RENTRÉE SCOLAIRE  
2014-2015  
**8 600 000**  
**élèves**  
attendus en  
septembre !

Page 6

FOOTBALL

CONFÉRENCE DE PRESSE  
DE VAHID HALILHODZIC :  
**«On va essayer de**  
**réaliser un exploit**  
**en passant le**  
**premier tour»**

Page 22

SOCIÉTÉ

SELON L'OMS  
**L'alcool** tue  
3,3 millions  
de personnes  
chaque année

Page 11

## Météo



### Régions Nord : 22 ° à Alger

Brume et nuages bas près des côtes puis temps généralement ensoleillé en cours de journée.

Les vents seront modérés (30/50 km/h) de secteur est à nord-est sur les régions du littoral et d'ouest à sud-ouest faibles (20/30 km/h) vers l'intérieur. La mer sera peu agitée à agitée.

### Régions Sud : 31° à Tamanrasset

Temps chaud et ensoleillé avec localement une tendance orageuse vers le Sud-Ouest, le Nord Sahara et les Oasis.

Les vents seront modérés (30/40 km/h) de secteur ouest à sud-ouest avec soulèvements de sable locaux.

RND

### Journée d'étude sur la révision de la Constitution le 17 mai

Le Rassemblement national démocratique (RND) organisera samedi 17 mai, une journée d'étude sur la révision de la Constitution, a indiqué hier un communiqué. Par ailleurs, le parti tiendra la session ordinaire de son conseil national, vendredi 13 juin, ajoute le même communiqué.



### Inspection de Ghoul à Alger

Le ministre des Transports, le Dr Amar Ghoul, effectuera aujourd'hui une visite de travail et d'inspection des projets relevant de son secteur au niveau de la wilaya d'Alger.



### LES 17 ET 18 MAI À AÏN TÉMOUCHENT Colloque national sur le soufisme

Le défi de la pensée soufie face à la mondialisation est le thème de la 5<sup>e</sup> édition du colloque national sur le soufisme, qui se tiendra les 17 et 18 mai à Ain Temouchent. Cette rencontre traditionnelle, programmée au complexe culturel de Ain Temouchent dans le cadre du mois du Patrimoine, verra la présentation d'une vingtaine de communications par des enseignants représentant les universités de Tlemcen, Oran, Laghouat, Sidi Bel-Abbès, Mascara, Ain Temouchent, Tiarét, Tamanrasset et Saida.



### RELIZANE Colloque national sur les accidents du travail et la sécurité en milieu professionnel

Le Centre universitaire de Relizane abritera aujourd'hui et demain, un colloque national sur les accidents du travail et la sécurité en milieu professionnel. Organisée par le département de psychologie de l'institut des sciences sociales et humaines, cette rencontre vise à mettre la lumière sur les accidents de travail en Algérie, leurs causes et leurs répercussions sur l'individu et sur l'économie nationale, et à présenter les meilleurs moyens et dispositifs à mettre en œuvre pour renforcer la sécurité en milieu de travail.

### STOP AGRESSIVITÉ ROUTIÈRE Commémoration jeudi à Miramar des victimes de la route

La fondation Stop agressivité routière, organisera jeudi 15 mai à 9h, une journée commémorative des personnes victimes des accidents de la route dans la commune de Raïs Hamdou et en particulier dans le quartier de Miramar.

Cette journée qui coïncide avec la Journée internationale de la famille est une occasion parfaite pour la fondation de lancer un appel de sensibilisation en direction des familles afin de mettre un terme aux dramatiques accidents de la route.

	Max	Min
Alger	22°	15°
Oran	26°	17°
Annaba	26°	10°
Béjaïa	25°	14°
Tamanrasset	31°	19°

### Horaires des prières

Mardi 13 Rajab 1435

Fajr	04:02	
Dohr	13:20	
Asr	16:33	
Maghreb	19:49	
Isha	21:21	

### JUSQU'AU 26 MAI AU CENTRE CULTUREL MUSTAPHA KATEB Exposition collective d'arts plastiques

Le centre culturel Mustapha Kateb (5 rue Didouche Mourad), abritera à partir d'aujourd'hui à 14h30 et jusqu'au 26 mai, une exposition collective d'arts plastiques, Récup arts 3, intitulée « Renaissance ».

### JEUDI AU CYBER-PARC DE SIDI ABDELLAH Festival national des développeurs de jeux vidéo

L'Algérie Game Dev Fest est un festival de création de jeux vidéo de l'Algérie 2.0, le carrefour international des professionnels des TICs et du web en Algérie. Ce festival national du développement des jeux vidéo sera co-organisé jeudi 15 mai par Xmedia et OverGen, deux startups installées au Cyberparc de Sidi Abdellah.

DU 15 AU 19 MAI  
À LA SAFEX

### Salon International de l'équipement hospitalier et médical (SIEHM)

Sous le patronage du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, le Salon international de l'équipement hospitalier et médical (SIEHM), se tiendra du 15 au 19 mai au Palais des Expositions de la Safex, Pins maritimes, Alger.

### JUSQU'AU 22 MAI AVEC LE JEU «MOBILIS FÊTE DES MÈRES»

### 10 mobiles Sony Xperia à gagner



Pour la troisième année consécutive, Mobilis célèbre la fête des mères en organisant jusqu'au 22 mai, un jeu concours sur sa page officielle Facebook, sous le thème «Oumni». Le concours est ouvert à toute personne «Fan» de la page officielle Facebook de Mobilis.

Les participants sont invités à envoyer une photo qui illustre d'une manière créative et originale leur amour à leur maman. Les votants seront récompensés.

Chaque jour, un jury effectuera une présélection des photos envoyées. Les trois plus belles du jour seront postées dès le lendemain.

Plus d'info sur la page [facebook.com/MobilisOfficielle](http://facebook.com/MobilisOfficielle).

CE SOIR À L'AUDITORIUM DE LA RADIO ALGÉRIENNE

### Concert jazz avec le Quatuor de saxophones de Dinant

Dans le cadre du Festival culturel européen d'Alger, le groupe de jazz belge Quatuor de saxophones de Dinant, animera un concert ce soir à partir de 19h à l'auditorium de la Radio-algérienne. Quatuor de saxophones de Dinant est un ensemble qui évolue dans tous les genres depuis la musique classique jusqu'à la musique de variétés. Il s'attache particulièrement à faire connaître les différentes facettes de l'instrument du dinantais génial A. Sax et à défendre tous les compositeurs belges dans une formule de musique de chambre accomplie.

### LÉGISLATIVES EN INDE

### Une participation record de 551 millions d'électeurs !

Quelque 551 millions d'électeurs ont voté lors des élections législatives en Inde qui se sont achevées hier, un nombre record correspondant à un taux de participation de 66,38%, a annoncé la commission électorale. Quelque 814 millions d'électeurs étaient appelés aux urnes au cours des cinq semaines de scrutin. Le précédent record remontait à 2009 quand 417 millions de personnes avaient participé au scrutin, a précisé le directeur général de la commission, Akshay Rout. En général, le scrutin s'est déroulé de manière pacifique, sauf quelques attaques par les rebelles de gauche, qui ont fait environ 15 morts. Les résultats de l'élection seront annoncés vendredi par la Commission électorale.

## LES GRANDS CHANTIERS DU GOUVERNEMENT

# Du pain sur la planche pour l'équipe Sellal

**Le plan d'action du gouvernement, qui sera bientôt dévoilé, sera décliné en mode opérationnel, avec une équipe de technocrates désignés pour mener d'importants travaux sur le front du développement local, la sécurisation de l'avenir économique et social des Algériens, et le renforcement des institutions de la République.**



**Boualem Branki**

Des chantiers qui seront ouverts sur tous les fronts de la vie économique et sociale du pays, mais surtout des œuvres qui appellent à la participation de toutes les énergies pour la réussite de ces projets. Le gouvernement a donc du pain sur la planche, et ce n'est pas peu dire que la tâche est dure, importante, épaisse et néanmoins exaltante. Car il y a de la poursuite des grands chantiers de développement local en cours de réalisation à travers le territoire national.

Il faut en effet rappeler que M. Sellal avait sillonné tout le pays, juste avant l'élection présidentielle, pour faire le point sur le développement local, recenser les besoins et les attentes des citoyens, et développer en même temps l'esprit de dialogue

qui doit guider les Algériens dans la perspective de construction d'une société nouvelle. C'est dire aussi que les grands chantiers du gouvernement seront menés par une jeune équipe de technocrates, même s'ils sont encadrés par des commissaires de l'Etat chevronnés.

Education, santé, information, habitat, routes, transports, service public, lutte contre le chômage, autant de dossiers sur la table du gouvernement, qui va lancer également de nouveaux projets infrastructuraux, développer une nouvelle vision de gestion des affaires de l'Etat et mettre en place les bases d'une conception moderne de la croissance.

Car les enjeux sont importants en cette phase charnière entre la fin d'un quinquennat et le début d'un autre, au programme chargé. Tant dans le volet social avec la satisfaction d'une demande incompréhensible en ma-

tière d'habitat, d'accès aux différents services publics, d'emplois et d'amélioration des conditions de vie. Dans la foulée, il s'agit également pour le cabinet Sellal d'avancer davantage dans l'amélioration des secteurs clés de la croissance, comme la production d'énergie, l'industrie, l'agriculture et les services connexes.

Autant dire que la bataille du développement n'est pas terminée. Et qu'elle commence en fait, sur de nouvelles bases, de nouveaux principes, mais avec la même finalité : faire de l'Algérie un pays développé, qui puisse répondre efficacement aux besoins de sa population et mener à bon port les grandes réformes institutionnelles qu'elle projette, dont celle de la Constitution. Un projet en fait sur lequel s'est engagé le chef de l'Etat, qui veut réformer consensuellement la loi fondamentale.

## LE RND ET L'AMENDEMENT DE LA CONSTITUTION : Une question d'«importance nationale capitale»

Le Rassemblement national démocratique (RND) a estimé hier que l'amendement de la Constitution revêtait une «importance nationale capitale» et doit être par conséquent placé au dessus de tout marchandise ou calcul étroit, annonçant l'organisation dimanche prochain d'une journée d'étude sur la révision constitutionnelle.

Dans un communiqué rendu public hier, le RND a souligné sa disposition à participer «avec force et efficacité» à la consultation autour de la révision de la Constitution, précisant que l'amendement de la Constitution était une question d'une «importance nationale capitale» qui doit être placée au dessus de tout marchandise ou calcul étroit» que «certaines parties tentent de relayer dans la presse en cette conjoncture sensible et à travers des arguments différents».

Après avoir rappelé la «dynamique exceptionnelle» que connaît la scène politique après le communiqué du Conseil des ministres suivî de l'affirmation du président de la République quant à la concrétisation de tous les engagements» à l'occasion de la commémoration du 69e anniversaire des événements du 8 Mai 1945, le parti a indiqué que celle-ci est marquée «par des réactions traduisant parfois, de positions anticipatives visant à remettre en question le processus des réformes initiées par le pré-

sident de la République». Le RND a estimé que le «changement» escompté se fera à travers une «coopération dans le cadre des dénominateurs communs et partant du souci de préserver l'intérêt supérieur de la Nation et de la patrie», comme souligné dans le message du Président Bouteflika et réitéré par le secrétariat général du parti lors de sa réunion dimanche, sous la présidence du secrétaire général du parti, Abdelkader Bensalah.

Le secrétariat général du RND a poursuivi l'examen et le débat de questions du parti dont la préparation de la session ordinaire du conseil national prévue le 13 juin prochain poursuit le communiqué.

Le secrétaire général du parti a affirmé devant les membres du secrétariat que le parti «participera efficacement et en tant que force de proposition aux côtés des autres forces politiques nationales à la consultation sur la révision de la Constitution prévue dans les tout prochains jours», ajoute le communiqué.

Le secrétaire général du parti a affirmé devant les membres du secrétariat que le parti «participera efficacement et en tant que force de proposition aux côtés des autres forces politiques nationales à la consultation sur la révision de la Constitution prévue dans les tout prochains jours», ajoute le communiqué.

## NOUVEAU BILAN ANNONcé PAR L'ANP 12 terroristes éliminés lors de l'opération antiterroriste près de Tamanrasset

Le nombre de terroristes éliminés par l'Armée nationale populaire (ANP) près de Tin Zaouatine (wilaya de Tamanrasset) s'est élevé à 12 terroristes, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Le dernier bilan rendu public mardi dernier faisait état de 10

terroristes mis hors d'état de nuire suite à une opération antiterroriste qui se déroule depuis lundi après-midi (5 mai 2014). Menée par un détachement des forces combinées de l'ANP au niveau de la zone frontalière dite Taoudert (80 km à l'ouest de Tin Zaouatine, Tamanrasset), l'opération a permis de re-

trouver aujourd'hui (lundi), les corps de «deux (2) terroristes ayant pris la fuite lors de l'accrochage et qui ont succombé à leurs blessures», précise-t-on de même source. Une «importante quantité» d'armes de guerre et de munitions a été récupérée dans le cadre de l'opération, ajoute le communiqué.

ALGÉRIE - EUROPE

## M. Medelci plaide à Vienne pour une coopération interjuridictions constitutionnelles en Afrique et dans le monde

Le président du Conseil constitutionnel, Mourad Medelci, a plaidé lundi à Vienne pour une coopération inter-juridictions constitutionnelles africaines et avec d'autres espaces de justice constitutionnelle en Afrique. Les débats entre les participants ont relevé que les juridictions constitutionnelles africaines «jouent un rôle essentiel en cette période de transition et d'établissement des institutions propres à l'Etat démocratique».

Pour M. Medelci, «le contrôle de constitutionnalité des lois organiques nécessaires au fonctionnement des institutions de l'Etat, donne l'occasion à nos Cours et conseils constitutionnels de veiller au respect des principes universels de constitutionnalité». «Pour franchir cette étape très délicate, la coopération interafricaine est un moyen utile pour conjurer nos efforts en les inscrivant dans la continuité et le sens du partage», a-t-il recommandé. A cet égard, il a fait état de la tenue d'une rencontre scientifique en juin prochain à Cotonou, pour débattre du thème «Le juge constitutionnel et le pouvoir politique en Afrique». Il a précisé que le Conseil constitutionnel algérien contribue, lui aussi, au débat en organisant, dans le cadre des festivités de célébration de son 25e anniversaire, une conférence africaine, en novembre 2014, sur le thème «des avancées en matière de droit constitutionnel en Afrique». Quant à la coopération avec les autres espaces de justice constitutionnelle, elle intervient, selon M. Medelci, en application de l'article 3 du statut de la Cjca qui, dans son alinéa 7, explicite l'objectif de «développer les relations d'échange et de coopération entre la Conférence et les organisations similaires dans le monde». En même temps, la Cjca aspire à une coopération internationale «qui prend en considération les particularités locales en matière de gestion politique comme éléments à ne pas occulter pour l'édition de systèmes politiques compatibles avec les spécificités de l'Afrique, alliant respect des valeurs universelles et protection des droits humains à la stabilité utile au développement», a-t-il mentionné. S'adressant aux participants à ce congrès, M. Medelci a souhaité partager la «conviction» de la nécessité de se pencher, en particulier, sur le dossier de l'immigration clandestine qui constitue, a-t-il dit, un sujet de «coopération mutuelle d'excellence».

Le phénomène de l'immigration clandestine «pose, en effet, des problèmes qui ont un lien évident avec la justice constitutionnelle», a estimé M. Medelci, ajoutant que «la sagesse africaine, couplée à une solidarité humaine sans faille et la sauvegarde de la dignité des personnes, constituent le triptyque que l'Afrique met en avant pour trouver des solutions adéquates». La rencontre des juridictions constitutionnelles du monde à Séoul «nous donnera, sans doute, l'occasion de revenir sur ce sujet», a-t-il souligné.

APS

## PROTECTION DU PATRIMOINE FORESTIER Accord de coopération entre la Gendarmerie nationale et la Direction des forêts

Un accord de coopération sur la protection du patrimoine forestier a été signé, lundi à Alger, entre la Gendarmerie nationale et la Direction générale des forêts (DGF) afin de pérenniser le patrimoine forestier national estimé à 4,1 millions d'hectares.

L'accord qui tend à protéger le patrimoine forestier contre toute atteinte ou dégradation a été signé par le directeur de la sécurité publique et de l'emploi au commandement de la Gendarmerie nationale, le colonel Mohamed-Tahar Bennamane et le directeur général des forêts, Mohamed Seghir Noual. L'accord, premier du genre, vise l'échange de renseignements opérationnels, la planification et l'exécution des services mixtes, l'échange d'expériences dans le domaine d'intérêt commun relatif à la protection du patrimoine forestier, la formation et le conseil technique outre la sensibilisation, la vulgarisation et l'éducation pour favoriser la protection et le développement du patrimoine forestier.

Dans son intervention à cette occasion, le colonel Bennamane mis l'accent sur l'importance de l'échange d'informations et d'expériences et de l'adaptation des mécanismes de protection du patrimoine forestier national.

«Le déploiement des unités de la Gendarmerie nationale permet une meilleure maîtrise de cet espace à travers des actions de contrôle et d'interventions conformément à la législation en vigueur», a souligné le colonel Bennamane souhaitant que cet accord «soit le premier jalon posé sur la voie de la consolidation de la coopération bilatérale et du renforcement de l'action commune». De son côté, M. Noual a mis en avant l'importance du patrimoine forestier dans la lutte contre la désertification précisant que 90% des 4,1 millions d'hectares de forêts se situent dans le nord du pays. La DGF qui a également à sa charge le développement rural a lancé, il y a 4 ans, plus de 8.000 projets de proximité et de développement rural au profit des citoyens, a-t-il conclu.

## Prochaine réunion du Comité national de prévention et de lutte contre les feux de forêts

Le comité national de prévention et de lutte contre les feux de forêt se réunira lundi 19 mai pour arrêter le dispositif adéquat pour la saison estivale 2014 a annoncé lundi, le directeur général des forêts (DGF), Mohamed Seghir Noual. «Nous allons présenter devant ce comité composé de 12 ministères et autant d'institutions, le bilan de l'année écoulée et le dispositif devant être mis en place pendant la saison estivale», a déclaré à la presse M. Noual en marge de la signature du protocole d'accord avec le Commandement de la Gendarmerie nationale portant protection du domaine forestier.

Il a précisé également que sa direction lance, chaque année à partir du 1<sup>er</sup> juin, une campagne de prévention et de lutte contre les feux de forêt, en collaboration avec plusieurs secteurs. M. Noual a dans ce sens, mis en exergue le travail réalisé notamment avec la Direction générale de la protection civile. L'administration des forêts a pour charge, les travaux d'entretien, la surveillance, l'alerte et la première intervention grâce à ses «véhicules tout terrain», alors que la protection civile, a-t-il dit, vient en renfort.

Cependant, le DGF a estimé que tous les dispositifs qui peuvent être mis en place ne peuvent suffire sans la contribution du citoyen. «Près de 13 millions d'Algériens vivent en milieu rural, soit 40% de la population algérienne. Ces citoyens sont les premiers à être menacés en cas d'incendie. C'est pour cela que nous travaillons en concertation avec eux», a-t-il déclaré.

M. Noual a indiqué en outre, l'existence d'un plan «ambitieux» pour le prochain quinquennat. Interrogé sur les moyens permettant de contrecarrer le pillage et la chasse interdite dans les forêts, M. Noual a annoncé l'installation de barrages mixtes avec la Gendarmerie nationale à l'entrée de chaque forêt.

## LE SECTEUR DE LA SANTÉ SORT PROGRESSIVEMENT DU COMA L'effet Boudiaf

**Les droits sociaux des Algériens sont consacrés par la Constitution et aucune loi ne les remet en cause, ce qui en fait des acquis irréversibles : les droits au logement, à la santé, à l'instruction, au travail et à la protection sociale, à la sécurité des personnes et des biens sont les indicateurs incontournables d'une redistribution équitable de la richesse nationale, des gages de paix.**

O. Larbi

Ces dernières semaines, la sphère de la santé retient l'attention : le ministre de la santé, Abdelmalek Boudiaf a lancé les « Assises régionales de la santé » qui préparent la rencontre nationale du mois de juin.

Ces assises régionales se déroulent en ateliers, auxquels prennent part les directions de la santé et de la population des wilayas, les directeurs de CHU, les gestionnaires d'établissements hospitaliers publics et de santé de proximité, ainsi que des représentants d'associations de malades, des différentes catégories professionnelles et de santé, de l'industrie pharmaceutique.

Les débats sont axés sur les thèmes «Système national de santé, déontologie et organisation professionnelles», «Gouvernance et financement», «Prévention, protection et promotion de la santé», «Produits pharmaceutiques et politique de santé», «Ressources humaines, formation et recherche», «Système national d'information».

Les recommandations de ces assises seront la base des propositions aux assises nationales, avant l'adoption par le Parlement de la loi de



programmation qui remplacera celle de 1985, largement dépassée.

Les praticiens de santé attendent beaucoup de cette refonte du système de santé afin de fournir des services de santé de qualité répondant aux aspirations des patients algériens.

### La confiance d'abord

Le ministre de la Santé, M. Boudiaf a pour mission d'assainir ce secteur qui a accusé beaucoup de retard en matière de management et de bonne gestion, les récentes affaires de détournement de médicaments éclairent sur l'étendue des dommages et des atteintes tant économiques que de santé des patients qui ont été privés de médicaments.

Sans s'apaiser sur ces aspects criminels, il y a lieu de remarquer qu'Abdelmalek Boudiaf a soullevé le couvercle qui fonctionnait selon les principes de l'omerta.

C'était absolument nécessaire pour que le discours officiel ait quelque crédibilité pour remobiliser tous les praticiens de santé, des syndicats et associations de la société civile, des malades : la nécessité de lutter contre les comportements négatifs dans le secteur de la santé avec l'ajustement de la gestion et de contrôle rigoureux pour élire

minier les aspects négatifs dans ce secteur sensible. C'est l'audit ordonné par Abdelmalek Boudiaf qui a permis de dégager deux grands problèmes : la gestion et l'organisation.

Un éminent praticien a reconnu que «le vol de médicaments dans les hôpitaux est une réalité» ; «le meilleur moyen de lutter contre tous ces dysfonctionnements serait d'opter pour la traçabilité des médicaments ainsi que des instruments.» C'est déjà le cas à Tizi-Ouzou. Les services de sécurité ont donné suite aux instructions du ministre de la Santé pour enquêter sur le vol de médicaments dans le secteur public et leur transfert à l'extérieur, y compris à l'étranger.

### Progrès de la médecine en Algérie

Bien que les enquêtes épidémiologiques systématiques manquent, il y a lieu de souligner que les directions de la santé publique, les praticiens des hôpitaux (universitaires, de proximité ou spécialisés) contribuent à la connaissance des problèmes de santé publique.

Dans ce domaine également, le ministre de la Santé a innové en associant le secteur privé des médecins de

cabinet, des chirurgiens-dentistes et des pharmaciens les encourageant à se constituer en réseau pour améliorer la couverture médicale des citoyens et de prévenir les catastrophes épidémiques, de participer aux diagnostics en rapport avec les maladies chroniques (cancer, diabète, hypertension artérielle, maladie rénale, cardiaque, maladie respiratoire) et l'information sur les maladies rares et orphelines ; la formation continue étant devenue le cadre des rencontres de tous les praticiens.

Des centres nationaux : du rein, des cancers, des maladies du système nerveux sont réalisés, opérationnels ou sur le point de l'être. La mutation démographique est prise en considération avec le lancement de formation spécialisée en gériatrie. La greffe d'organes connaît des avancées réelles notamment à partir de donneurs vivants.

Les personnels de santé sont mieux formés, les instituts nationaux de formation paramédicale spécialisée voient le jour. Abdelmalek Boudiaf agit en leader dans un secteur qui avait besoin de retrouver confiance et respect : l'assainissement en cours profite à l'ensemble de la société.

## COMMUNICATION ET INFORMATION SANITAIRES

### Renforcer le système national de santé

L'intégration des techniques d'information, d'éducation et de communication en santé dans les approches de soins, de prévention et du management sanitaire, concourent à renforcer le système national de santé, a indiqué, lundi à Alger, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf.

«L'intégration des techniques d'information, d'éducation et de communication en santé dans les approches de soins, de prévention et du management du secteur vise à renforcer le système de santé», a souligné le ministre, précisant qu'il avait opté pour plus de clarté et de communication dans le secteur de la santé. Le ministre intervenait lors d'un séminaire organisé, par le Programme d'appui au secteur de la Santé (Pass).

Le Pass est un projet lancé par le ministère de la Santé, de la Population et

de la Réforme hospitalière, en collaboration avec l'Union-Européenne. Ce projet vise à apporter un soutien effectif au ministère de la Santé dans sa volonté de modernisation du secteur en Algérie.

M. Boudiaf a indiqué, à l'ouverture du séminaire, que l'objectif de la rencontre était d'échanger des expériences en matière d'information, d'éducation et de communication de même que de sensibiliser à l'intérêt d'intégrer les aspects de communication dans toute interaction avec les patients. Le directeur du Pass, le D' Nacer Grim, a, quant à lui, mentionné que l'information était un aspect très important dans la prise en charge des patients, particulièrement en ce qui concerne l'éducation thérapeutique.

L'information et la communication jouent un rôle majeur dans la relation patient-malade, car elles per-

mettent aux malades d'établir des rapports de confiance avec le praticien, a-t-il ajouté.

Le D' Grim a aussi noté que l'information était un axe fondamental du développement humain, notamment dans le secteur médical, et spécialement pour les malades.

Selon le même intervenant, la prévention à travers la communication et la sensibilisation est plus profitable pour éviter la maladie, plutôt que de recourir aux médicaments, une fois la pathologie installée.

Il a aussi cité le rôle des journalistes pour véhiculer les bonnes pratiques, à travers la sensibilisation et la communication. De nombreux professionnels de la santé et de la communication, nationaux et étrangers, ont pris part à ce séminaire pour un échange d'expériences et de savoir-faire.

APS

## LA MALADIE D'ALZHEIMER PROGRESSE EN ALGÉRIE Pas moins de 5% des personnes âgées atteintes d'Alzheimer

Par Sonia Belaidi

Une rencontre scientifique sur les maladies neuro-génératives a réuni, hier, un groupe de médecins algériens et étrangers pour faire un état des lieux de la maladie d'Alzheimer en Algérie et échanger des expériences sur l'accompagnement et soin des malades. Cette rencontre qui se tenait à l'hôtel Sofitel a regroupé des médecins pluridisciplinaires à savoir des psychiatres, neurologues et médecins et orthophonistes, étant donné que la prise en charge nécessite l'intervention de praticiens en différentes spécialités. Le D<sup>r</sup> Mohamed Mihoubi, vice-président de l'association des malades atteints d'Alzheimer, a indiqué, lors de cette rencontre qu'environ 5% de la population âgée est atteinte d'Alzheimer. Il a ajouté que c'était la maladie dégénérante et démentielle la plus fréquente en Algérie et que sa fréquence était en réelle augmentation.

L'Alzheimer est une maladie neuro-dégénérative et démentielle qui atteint la population âgée, à partir de 65ans. Cette pathologie chronique se caractérise par des pertes de mémoire et une baisse des facultés intellectuelles.

### Signes de la maladie

Le D<sup>r</sup> Mihoubi a expliqué que cette affection neurologique débutait par une dépression puis évoluait en démence par des pertes de mémoire et des capacités cognitives.

Les premiers signes de la maladie d'Alzheimer sont souvent confondus avec les aspects normaux de la sénescence, une dépression, un stress ou d'autres pathologies neurologiques comme la démence vasculaire. Le P<sup>r</sup> Smail Daoudi, neurologue au CHU de Tizi-Ouzou a insisté sur l'intérêt du diagnostic précoce de cette affection, pour l'administration de traitements à même de ralentir son développement. Il a également abordé les facteurs de risque et aggravant de cette atteinte neurologique, citant comme exemple l'obésité, l'hypertension artérielle, la sédentarité et le diabète. Les causes exactes de la maladie d'Alzheimer restent, néanmoins encore inconnues. Des facteurs génétiques et environnementaux contribueraient à son apparition et à son développement. Il existe cependant des facteurs de risques connus : certaines anomalies génétiques, des facteurs de risque cardio-vasculaires ou encore l'intoxication à certains métaux lourds.

Le spécialiste en neurologie a par ailleurs appelé les autorités publiques à créer des centres d'accueil pour les personnes atteintes d'Alzheimer et à généraliser les «consultations mémories», composées de neurologues, psychiatres, généralistes et psychologues, sur l'ensemble du territoire national.

### Diagnostic et prise en charge

Le diagnostic de la maladie d'Alzheimer repose essentiellement sur l'interrogatoire, des tests neuropsychologiques et sur la mise en évidence d'une atrophie corticale qui touche d'abord le lobe temporal interne et notamment l'hippocampe, régions importantes pour la mémoire.

S'agissant de la prise en charge des malades, le D<sup>r</sup> Gérard Mick, de l'hôpital Voirin, en France a souligné l'importance de la stimulation intellectuelle des malades, par de la lecture, les jeux de société, le tricotage pour les femmes et l'exercice physique. Il a indiqué dans ce sens que l'environnement et l'entourage du malade étaient très importants pour l'intégration sociale des personnes souffrant d'Alzheimer. S'exprimant sur le traitement de l'Alzheimer, le D<sup>r</sup> Mick a rappelé que les traitements actuels n'amélioraient pas l'état des malades et permettaient seulement d'améliorer les symptômes, comme le comportement social des malades et la stimulation de l'éveil. Perspective de nouveaux traitements à l'avenir. Il a annoncé à ce titre que des recherches étaient en cours pour le développement de nouvelles molécules thérapeutiques en vue d'assurer la guérison potentielle des patients. Étant donné la prévalence de la maladie, un important effort est mené par la recherche médicale pour découvrir un médicament qui permettrait de stopper le processus neuro-dégénératif. La principale piste de recherche vise à s'attaquer aux plaques amyloïdes qui se forment entre les neurones au cours de la maladie et aux agrégats de protéines tau formant les dégénérescences neurofibrillaires à l'intérieur des neurones. Les différents spécialistes en neurologie se sont aussi accordés à dire qu'une bonne hygiène de vie associant, une activité physique régulière, une bonne alimentation et une activité culturelle soutenue réduisait considérablement les risques d'apparition de l'Alzheimer.

## TECHNOLOGIE - 3G 100 000 emplois directs peuvent être créés

Le développement des contenus et services électroniques avec l'avènement de la 3G pourra donner naissance à des centaines d'entreprises et générer près de 100 000 emplois directs en Algérie, a indiqué, lundi à Oran, un consultant en technologie de l'information et de la communication, Younès Grar.

S'exprimant en marge de la 15<sup>e</sup> édition du salon international du futur numérique (Siftech), l'expert a cité une récente étude qu'il a menée sur des projets de paiement mobile, de mobile-banking (m-banking), de m-éducation, de m-santé, m-commerce, entre autres, et qui a montré que pas moins de 100 000 emplois directs et des centaines de petites entreprises peuvent être créés à la faveur du développement d'applications mobiles multi plateformes.

«Pour ces applications mobiles, nous avons besoin de développeurs en premier lieu, d'agents pour renseigner les citoyens en cas de problèmes et de formateurs de ces agents pour la bonne exploitation de ces applications», a-t-il expliqué à l'APS. Pour ce



consultant en TIC, l'avènement de la 3G ne peut être que bénéfique, car, a-t-il argumenté, son exploitation ne nécessite pas de matériels lourds, ni une connexion Adsl, mais «juste un smart phone ou une tablette munis d'une connexion 3G».

«Nous enregistrons beaucoup moins de problèmes actuellement avec la 3G. L'accès est assuré à n'im-

porte qui et n'importe où», a-t-il affirmé. Abordant l'évolution du numérique en Algérie, M. Grar a signalé que le pays «accuse un retard» en matière de TIC qui, toutefois, «ne représente pas une fatalité», ajoutant qu'il «faut prendre acte et faire un effort pour avancer.» L'Algérie, a-t-il dit, avait essayé de mettre en place un programme pour s'intégrer dans la société de l'information basée sur les services électroniques, comme la e-administration, le e-commerce et l'enseignement à distance, en l'occurrence le programme «Ousratik» qui visait à doter toutes les familles algériennes d'un micro-ordinateur muni d'une connexion. Pour ce faire, a relevé cet expert, les prestataires de service devaient fournir à leurs clients les trois «ingrédients» nécessaires à leurs opérations de recherche sur Internet, à savoir le micro-ordinateur, la connexion, les applications et le contenu. «Le programme Ousratik n'a pas vraiment marché faute de problèmes de connexion et de lignes téléphoniques, mais actuellement avec l'arrivée de la 3G et les terminaux (tablets et smart phones) qui existent, le problème est résolu», a-t-il affirmé.

## INTERNET

### Projet de création d'incubateurs dans plusieurs universités en Algérie

Un projet de création d'incubateurs dans plusieurs universités en Algérie, en vue de remédier au retard accusé dans la réalisation de cyberparcs à travers le pays, a été lancé, a annoncé lundi à Alger le directeur général de l'Agence nationale de promotion et de développement des parcs technologiques (Anpt), Youcef Aklouf.

«Actuellement, nous avons 4 cyberparcs en Algérie. Celui de Sidi Abdellah à Alger est opérationnel depuis des années, alors que ceux d'Ouargla, d'Oran et d'Annaba accusent des retards dans leur réalisation», a indiqué M. Aklouf à l'APS en marge de la 3<sup>e</sup> édition du carrefour international des professionnels des TIC et du web (Algérie 2.0). Pour remédier à cette situation, «nous avons opté pour une nouvelle stratégie visant à créer des incubateurs à l'intérieur

même des universités», a-t-il expliqué, annonçant que l'Anpt sera ainsi présente dans une dizaine d'université à travers le territoire national. Cette stratégie a pour objectif d'être plus près des étudiants, nouveaux diplômés et porteurs d'idées, a-t-il affirmé.

L'Anpt a réalisé en février 2009 le premier cyberparc à Sidi Abdellah (Alger), mais les projets de construction du technoparc de Ouargla (inauguré le 1 mars 2012) et les deux autres parcs technologiques régionaux (Annaba et Oran) tardent à être livrés.

L'agence a annoncé récemment trois autres projets de réalisation de parcs technologiques dans les wilayas de Sétif et Constantine et dans la ville de Boughezoul, ainsi qu'un incubateur à Ghardaïa.

## ORAN

### Ouverture de la 15<sup>e</sup> édition du Salon international du futur technologique «Siftech 2014»

La 15<sup>e</sup> édition du Salon international du futur technologique «Siftech 2014» s'est ouverte lundi au Centre des conventions d'Oran (CCO) Mohamed-Benahmed, en présence des autorités locales. Soixante-dix exposants nationaux et étrangers participent à cette édition, organisée par «Astein Expo» sous le patronage du ministère du Développement industriel et de la Promotion de l'investissement, autour du thème «La 3G et les applications mobiles».

Ce Salon autour des applications mobiles de 3G, ouvre des ateliers urgents sur l'utilisation de ces services dans les domaines de la santé, du tourisme, de l'achat et paiement à domi-

cile, ont indiqué les organisateurs. Ce rendez-vous, auquel prennent part des entreprises spécialisées dans des filières aussi importantes que l'informatique, l'électronique, les technologies de l'informatique, les télécommunications, représente «une occasion de plus pour les professionnels pour découvrir, outre les nouveaux produits et services, des projets innovants». L'objectif principal de ce salon étant d'encourager les initiatives des jeunes algériens en matière de technologies mobiles et encourager les investissements dans ce créneau, a-t-on encore souligné, ajoutant qu'un concours de la meilleure application mobile a été lancé depuis près

de deux mois. Les trois premiers lauréats recevront leurs prix au cours du salon. Un cycle de conférences animé par des spécialistes nationaux en la matière, qui aborderont les différentes facettes de la 3G et les applications mobiles, notamment leur incidence sur le développement économique et social en général, ainsi que le volet relatif à la santé et à la sécurité dans ce domaine.

Les conférences programmées pour deux jours aborderont, entre autres, «Les TIC, mutations et perspectives», «Les réseaux et applications mobiles, nouvelles opportunités économiques en Algérie», «La 3G, opportunité pour les startups algériennes».

### Sidi Abdellah accueille la 3<sup>e</sup> édition d'Algérie 2.0

La 3<sup>e</sup> édition du carrefour international des professionnels des TIC et du web (Algérie 2.0) s'est ouverte, lundi au cyberparc de Sidi Abdellah à Alger, en présence d'experts étrangers, d'institutions nationales, d'entreprises et de professionnels du secteur. Cette manifestation qui s'étalera jusqu'au 17 mai prochain, s'inscrit dans le cadre de la stratégie e-Algérie visant à assurer une mutation de la société vers un avenir numérique, a pour objectif de vulgariser l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication et les intégrer aux notions d'entrepreneuriat et d'innovation, ont expliqué les organisateurs.

Algérie 2.0 a pour but d'assurer la continuité et l'échange de bonnes pratiques et d'expérience en matière de technologies de l'information et de la communication ainsi que de permettre aux talents locaux et porteurs de

projets de profiter des expériences internationales afin de concrétiser leurs projets. Cette manifestation ambitionnée, également, de consolider une plateforme d'échange entre les acteurs du web en Algérie et à mettre en avant les possibilités d'investissement dans le domaine des TIC avec les facilités mises en place par les ministères concernés.

Il s'agit aussi de mettre en exergue les possibilités d'exportation de savoir-faire national en matière des TIC (offshoring), d'associer les compétences universitaires et expériences pratiques autour de partenariats constructifs et d'attiser l'intérêt du grand public pour les nouvelles technologies de l'information et de la communication en rassemblant le plus grand nombre autour de thématiques communes.

**RENTRÉE SCOLAIRE  
2014-2015**  
**Plus de 8 600 000  
élèves attendus en  
septembre prochain**

Plus de 8 600 000 élèves sont attendus pour la rentrée scolaire 2014-2015 soit une hausse de 188 000 élèves par rapport à l'année en cours (8.470.007 élèves), selon le ministère de l'Education nationale. Le directeur de l'enseignement secondaire général et technique Abdellah Missoum a indiqué lors de la conférence nationale des directeurs de l'Education préside lundi par la ministre du secteur, Nouria Benghebrit, que les prévisions pour la rentrée 2014-2015, les trois cycles confondus, tablent sur 8.618.155 élèves soit une hausse de 188 000 élèves (2,26 pc). En matière de structures, le secteur de l'éducation devrait réceptionner 249 nouveaux établissements primaires, 99 établissements moyens et 125 lycées. Pour les responsables du secteur, la rentrée scolaire s'inscrit dans le cadre "du parachevement de la mise en œuvre du plan de développement 2010-2014 et de la poursuite du processus de réforme du système éducatif". Toutes les démarches entreprises dans ce sens visent à "améliorer la qualité de l'enseignement et le rendement scolaire", a souligné le directeur central dans son intervention. La prochaine rentrée scolaire sera marquée par l'introduction de nouvelles mesures dont le renforcement des capacités du secteur en termes de structures d'accueil, d'encadrement pédagogique et administratif. Les mesures prévoient également le renforcement des capacités nationales pour la formation des formateurs et l'amélioration du service public. Selon le même responsable, ces mesures devraient contribuer à la réalisation des objectifs escomptés. Il s'agit notamment du suivi de l'application des dispositions relatives à l'allègement du cartable scolaire au cycle primaire et de l'opération d'introduction des travaux dirigés dans les matières essentielles (langue arabe, mathématiques, langues étrangères) au cycle moyen outre l'adoption des livres scolaires de 1<sup>re</sup> et 2<sup>me</sup> années primaires (édition 2014). Concernant le service public, le même responsable a précisé la généralisation de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication et une meilleure prise en charge des préoccupations des citoyens.

**COMMUNE  
DE FRÉHA (W T.-O.)**  
**Trois élus FLN  
claquent la porte**

K. N. A.

L'assemblée populaire communale de Fréha vit des jours difficiles à cause des conflits qui opposent les élus du FLN au maire issu du RND. Avant-hier, les différends ont contraint d'ailleurs trois élus du Front de libération nationale à démissionner de l'exécutif communal. Evoquant des griefs à l'encontre du président de l'APC issu du RND, les trois démissionnaires compétent, ajoutent nos sources, rendre publique une déclaration où ils expliqueront les motifs qui les ont poussés à claquer la porte.

Notons par ailleurs que l'assemblée de cette commune située à une vingtaine de kilomètre au nord-est de la ville de Tizi-Ouzou est constituée d'un ensemble d'élus issus de plusieurs formations politiques depuis les élections locales de 2012. On y retrouve le FLN, le RND, le MPA et le RCD. Les équilibres politiques fragiles ajoutés au manque d'expériences en matière de gestion, ont fait que la coalition n'a pas résisté longtemps aux différends. Le maire devra donc lancer d'autres négociations pour former un nouvel exécutif à même de retourner aux préoccupations des citoyens de la commune.

**LA MINISTRE DE L'ÉDUCATION NOURIA BENGHEBRIT :**

**«La priorité dans les réformes de l'éducation sera donnée à la refonte pédagogique»**

**EXAMENS DE FIN D'ANNÉE : LE SEUIL DES PROGRAMMES FIXÉ ENTRE 85% ET 95%**

**La priorité dans les réformes dans le secteur de l'éducation sera donnée, à l'avenir, à la refonte pédagogique** a indiqué lundi à Alger, la ministre du secteur, Nouria Benghebrit, lors d'une conférence de presse.

Elle a souligné qu'il faut que la pédagogie redeienne le cœur et le centre des réformes.

Mme Benghebrit a expliqué que les réformes ayant été faites avaient «besoin de mise en cohérence» et une «orientation» précise qui devraient aller en direction de l'élève, ce à quoi elle va s'atteler, précise-t-elle, avec les partenaires sociaux, les parents d'élèves et les cadres du ministère. La ministre considère nécessaire de procéder à une «restructuration rationnelle» auprès de l'élève car, la finalité est d'assurer une «formation rigoureuse et de qualité».

«Il ne faut pas perdre de vue l'essentiel dans le domaine de l'éducation qui est la formation de qualité. C'est le but escompté et je souhaiterai le faire avec tous les partenaires dont les associations des parents d'élèves que je commencerais à rencontrer dès la fin de cette semaine», a signalé la ministre. Elle a relevé dans ce sens, que la question du débat et de



la négociation ainsi que la question de mettre en place une «culture de la délibération» étaient «fondamentales», jugeant que cela était une «garantie» pour trouver des «solutions» ensemble.

«Toutefois, la négociation ne se fera pas au détriment de

la qualité», a tenu à préciser Mme Benghebrit, relevant que la refonte «suppose bien évidemment une révision des programmes».

La ministre de l'Education a évoqué la question de la «surcharge des programmes» maintes fois sou-

levée par les élèves, et qui nécessite, selon elle, une prise en charge qui passe par une révision des systèmes des examens». Elle a expliqué qu'il ne s'agissait pas de réduire ces programmes, et cela dans le but de «préserver» la valeur symbolique de l'examen du Baccalauréat.

La ministre de l'Education a fait savoir en outre, que son département a placé comme priorité de donner de la «cohérence d'ensemble» aux actions identifiées et qui vont être mises en œuvre. «La communauté éducative doit être ensemble. La seule condition est l'intérêt de l'élève qui n'est pas négociable», a insisté la ministre de l'Education.

**Mme Benghebrit appelle les syndicats à apporter leur contribution pour rassurer les candidats au Bac**

La ministre de l'Education nationale Mme Nouria Benghebrit a lancé hier un appel aux partenaires sociaux pour apporter leur contribution afin de rassurer les candidats à la veille des épreuves du Baccalauréat. «Je lance un appel aux partenaires sociaux de ne pas rajouter de l'huile sur le feu et de contribuer avec nous tous à rassurer les élèves et leurs parents», a souligné la ministre de l'Education dans une conférence de presse en marge de la rentrée nationale des directeurs de l'Education. Mme Benghebrit a exhorté les partenaires sociaux dont les syndicats de donner «l'occasion» et le «temps» à son département pour régler les problèmes. «L'enjeu est fondamental compte tenu des moyens mobilisés par les pouvoirs publics pour la réussite de l'éducation de nos enfants», a-t-elle mis en garde. La ministre de l'Education s'est engagée, en outre, à consentir tous les efforts pour prendre en charge les préoccupations du secteur et mettre l'élève au cœur du système. «Nous avons des résultats de travaux réalisés et une expérience des cadres au niveau du ministère ainsi qu'au niveau de la base pour remobiliser et mettre l'élève au cœur du système», a affirmé la ministre précisant que «ce n'est pas un slogan mais plutôt une conviction».

**ME MEROUANE AZZI, INVITÉ DU FORUM DE LIBERTÉ**  
**Nécessité de promouvoir la réconciliation nationale pour qu'elle englobe d'autres catégories**

Le président de la cellule d'assistance judiciaire pour l'application de la charte pour la paix et la réconciliation nationale, Merouane Azzi, a souligné hier à Alger la nécessaire promotion de la réconciliation nationale pour qu'elle englobe d'autres catégories de victimes de la tragédie nationale, prévoit l'annonce «prochaine» de nouvelles décisions en la matière.

La charte pour la paix et la réconciliation nationale, plébiscitée par le peuple algérien en 2005 et entrée en vigueur en 2006, a concerné certaines catégories et omis d'autres touchées d'une façon ou d'une autre par la tragédie nationale, a précisé M. Azzi qui était l'invité du forum quotidien *Liberté*.

Il a rappelé le discours du président de la République, Abdellaziz Bouteflika, lors de sa prestation de serment pour un nouveau mandat présidentiel, dans lequel il avait souligné la nécessité de promouvoir et de renforcer la réconciliation par de nouvelles mesures complémentaires pour englober toutes les catégories.

La réconciliation nationale doit s'étendre

à d'autres catégories telles que les détenus du Sahara, les enfants nés dans le maquis (500 enfants), les éléments des Groupes de légitime défense (GLD) et les personnes emprisonnées puis acquittées, a-t-il estimé, insistant sur la nécessité de trouver un cadre juridique idoine pour leur prise en charge.

M. Azzi a en outre évoqué le décret exécutif promulgué en février 2014 relatif à l'indemnisation des femmes violées.

Il a précisé que quelque 9 000 terroristes avaient bénéficié des mesures de la réconciliation nationale et 6 000 autres de la loi sur la concorde civile.

Concernant le dossier des familles de disparus, le responsable a fait savoir que 7 000 familles sur 7 144 familles de disparus avaient été indemnisées.

Le dossier des disparus est «sensible» et «certaines parties veulent l'utiliser comme moyen de pression sur l'Algérie», a-t-il ajouté.

Il a, par ailleurs, appelé à réviser le montant de la pension accordée aux familles de victimes du terrorisme.

A la question de savoir si l'Algérie se

dirigeait vers l'amnistie, M. Azzi s'est interrogé sur la finalité d'une telle démarche. «L'Algérie est-elle prête, à l'heure actuelle, pour une telle mesure?», s'est-il demandé.

Il a, dans ce contexte, réaffirmé la nécessité de renforcer la réconciliation nationale par de nouvelles mesures. Le choix de la réconciliation n'est limité ni dans le temps ni dans l'espace et il reste en vigueur parallèlement à la lutte contre le terrorisme, a-t-il soutenu.

Il a, dans ce contexte, indiqué que 27 personnes étaient rendues aux services de sécurité entre janvier et décembre 2013.

Abordant la lutte contre le terrorisme, M. Azzi a précisé que 17 000 terroristes avaient été abattus jusqu'à février 2006 (date d'entrée en vigueur de la charte pour la paix et la réconciliation nationale).

Depuis janvier 2014, les forces de l'Armée nationale populaire (ANP) et des autres services de sécurité ont abattu 60 terroristes, dont 10 récemment à Tamanrasset, a-t-il ajouté.

APS

## UNIVERSITÉ DE KHEMIS MILIANA

### Premier colloque international sur le sport scolaire

# «Réalités et perspectives»

**L'Université de Khemis Miliana a accueilli le premier colloque international sur le sport scolaire, qui a été organisé par l'Institut des sciences et techniques des activités physiques et sportives, sous le haut patronage du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique.**

Salim Ben

Plusieurs participants des quatre coins du pays ainsi que d'autres venus des pays arabes comme la Jordanie et le Yémen ont pris à ce premier colloque international qui a été ouvert par le recteur de l'université de Khemis Miliana M. Bezzina Mohamed sous le thème «Sport scolaire, réalités et perspectives». Les conférenciers ont insisté sur la nécessité d'actualiser les notions et les connaissances nouvelles et de prendre des modèles internationaux comme exemple et de s'informer sur les mécanismes de leur développement.

Le D<sup>r</sup> Attallah Ahmed a identifié les principales raisons qui ont conduit à la mauvaise performance et les mauvais résultats du sport scolaire notamment dans les écoles, à l'exemple des performances des équipes dans le collège et le manque de potentiel ainsi que l'absence d'une réelle prise en charge. Le D<sup>r</sup> Saïdia Houari a établi les caractères psychologiques des joueurs des équipes sportives scolaires et des dimensions de la motivation sportive et la relation entre eux. Pour le Prof Cherifi Ali, d'Alger 3 : «Je tiens à remercier MM. Sahraoui Mourad, Kheloufi, D<sup>r</sup> Akil, D<sup>r</sup> Madani et D<sup>r</sup> Benhadj, grâce à leurs efforts, l'institut a ouvert ses portes, et nous avons choisi ce thème selon les exigences actuelles». «Actuellement il n'y a pas une vraie synchroni-



sation entre la tutelle et l'institut, à cause d'un grand manque d'encadrement d'enseignants et le manque de suivi pédagogique, mais aussi à cause des personnes parachutées», assure le professeur Cherifi. Quant à M. Bouadjenak Kamel, président du conseil scientifique «Le sport scolaire est la base principale et le premier noyau de la création d'un champion sportif. Il est aussi la source la plus importante des clubs sportifs et équipes nationales. Autrement dit, le sport scolaire constitue le premier réservoir des stars du sport. Et pour cela nous devons baser sur la formation. Au début, nous avons commencé avec un seul institut, actuellement on en est avec plus de 18 instituts à l'échelle nationale, mais malgré cela, il reste insuffisant pour satisfaire les établissements scolaires».

M<sup>me</sup> Touchène Safia, professeure à l'institut de Khemis Miliana a affirmé que le colloque était très réussi et positif pour l'ensemble des participants, car il y a un engouement de la part des filles qui s'intègrent facilement dans le sport en regardant les exploits des autres femmes durant les participations internationales. Selon le président de la Fédération algérienne des sports scolaires (Fass), M. Izzem Abdelhafid : «La pratique sportive est inexiste dans 18 000 établissements scolaires, du cycle primaire à l'échelle nationale sur les 25 000 établissements tous paliers confondus. Mais malgré cela nos scolaires ont réussi à remporter plu-

sieurs prix internationaux par équipe et individuellement, notamment le titre de champion arabe au Koweït en 2012 et vice-champion arabe et champion du Maghreb en 2010 dans le cross. M. Izzem n'a pas manqué de souligner que le manque d'enseignants qualifiés et des infrastructures scolaires constituent les principales causes de l'absence de la pratique sportive au sein de ces établissements scolaires. «Nous devons investir sur l'homme et non pas sur les bâties», ajoute-t-il.

Pour rappel M. Meziane Abdallah président de la ligue de la wilaya du sport scolaire et directeur de la direction de l'éducation de la wilaya d'Aïn Defla était présent durant ce colloque afin d'encourager les participants et nous a dit à propos de ce premier colloque : «Le sport scolaire algérien a brillé récemment au cours de sa participation à des compétitions au niveau national et international dans les différentes disciplines et les groupes d'âge et Aïn Defla compte plusieurs titres dans le sport scolaire grâce aux responsables qui soutiennent ce sport et encouragent les élèves à cette pratique».

Cette manifestation sportive et scientifique internationale met en évidence, à travers ses axes, les différents facteurs impliqués dans le développement du sport scolaire, en abordant les différents problèmes liés à la préparation du champion sportif. En attendant, beaucoup reste à faire.

## KHENCHELA

### Un colloque national sur la numérisation du patrimoine

Les procédés technologiques de numérisation du patrimoine et la problématique de la propriété intellectuelle seront soumis à débat lors du colloque national sur «La numérisation du patrimoine et les sociétés du savoir» ouvert dimanche à la maison de la culture Ali Souaïd de Khenchela.

Les participants, en présence des chercheurs issus des universités de Constantine, Bejaia, M'sila et Tébessa, analyseront, durant cette rencontre de deux

jours, les procédés technologiques de numérisation du patrimoine, l'authenticité des copies numérisées ainsi que la problématique de la propriété intellectuelle et le projet de la mémoire numérisée et de l'archivage numérique, selon les membres du comité scientifique. Initier conjointement par la maison de la Culture et l'université de Constantine 2, la valorisation du patrimoine par sa numérisation représente actuellement «une urgence nationale à portée de main». «Le contenu placé sur la toile universelle par

moine au diapason des évolutions technologiques et relever les défis qui représente la numérisation du patrimoine local et national, a-t-on indiqué de même source.

Pour M. Kamel Batouche, président du comité scientifique et enseignant à l'université Constantine 2, la valorisation du patrimoine par sa numérisation représente actuellement «une urgence nationale à portée de main». «Le contenu placé sur la toile universelle par

la société arabe reste faible», a estimé M. Batouche, tout en relevant que cette faiblesse doit être corrigée par des actions d'envergure de numérisation du patrimoine arabe pour le présenter au monde, au travers des multiples interfaces électroniques offertes.

Le rôle des musées et de la recherche scientifique dans cette entreprise de numérisation sera également débattu au cours de cette rencontre, selon les organisateurs.

## FORÊT RÉCRÉATIVE D'EL M'RIDI

### Le nouveau «bol d'oxygène» des Constantinois



Les Constantinois épris de la nature sont de plus en nombreux à se rendre chaque week-end dans la forêt récréative d'El M'riddj (El Khroub) qui a retrouvé sa vocation de parc de loisirs après une vaste opération d'aménagement et de réhabilitation.

En ces jours de printemps, des centaines de familles constantinoises désireuses de respirer un bon «bol d'oxygène» tout en passant des moments agréables avec leurs enfants fuient les trépidations de la ville pour «se réfugier», pendant quelques heures, dans cet espace où la nature a encore une petite place.

Des «coins verts» spécialement aménagés abritent également des pique-niques qui permettent aux familles de passer d'excellents moments de joie et d'insouciance en dressant nappes et couverts, au grand bonheur des tout-petits, toujours partants pour ce genre d'aventures.

Randonnées pédestres, parties de foot, de dominos ou de cartes, autant d'activités sportives et de loisirs sont pratiquées par les promeneurs dans ces espaces verts. Des moments qui font oublier la routine et le stress quotidiens, aussi bien pour les travailleurs que pour les femmes au foyer et les écoliers.

Les jeunes, notamment les sportifs, préfèrent se diriger vers cette forêt pour y effectuer quelques exercices tout en respirant de l'air pur. «C'est un vrai plaisir de voir que ces lieux sont devenus aussi accueillants et aussi beaux, d'autant que notre ville manquait cruellement de ce genre d'espaces» fait remarquer une mère de famille rencontrée par l'APS alors qu'elle se préparait à se prendre en photo avec mari et enfants.

Une grande satisfaction se lit sur tous les visages, surtout des enfants. Et pour cause, ces derniers ont «la part du lion» dans cet espace qui leur offre toute une panoplie de jeux flambant neufs, entre balançoires, toboggans et autres airs de jeux les y attend.

Côté sécurité, les familles sont à l'aise et même rassurées. Des agents de sécurité, généralement des jeunes, sont omniprésents et veillent, de jour comme de nuit, sur ce patrimoine forestier fréquenté par la population.

#### Cerise sur le gâteau : les visiteurs n'ont plus de difficultés à stationner leurs véhicules.

Un parking de 12 000 m<sup>2</sup> a été mis à leur disposition. Un espace de stationnement suffisant même si, pendant les week-ends, il faut patienter un peu avant de dénicher une place. Il faut dire qu'aujourd'hui, dans cette forêt luxuriante, abandonnée durant plusieurs années et devenue, un temps, un repaire pour les délinquants, il fait bon vivre.

L'aménagement de ce site forestier, piloté par la conservation des forêts, avait été confié à une entreprise régionale spécialisée dans le génie rural.

La forêt d'El M'riddj a été réceptionnée en juillet 2012 à l'occasion de la célébration du cinquantenaire de l'Indépendance. Les travaux de réhabilitation qui ont nécessité 140 millions de dinars, ont porté sur la création d'aires de jeux et de repos, la construction de chalets pour les services administratifs chargés de la gestion et du contrôle du parc, la réalisation de chemins d'accès et des réseaux d'assainissement, des installations d'eau et d'électricité en plus de l'aménagement d'une retenue collinaire située dans le voisinage, d'une capacité de stockage de 1 000 m<sup>3</sup>.

APS

## BLANCHIMENT D'ARGENT

### La BA demande aux banques d'améliorer leurs actions de lutte contre le phénomène

La Banque d'Algérie (BA) a demandé aux banques et aux établissements financiers d'améliorer leurs actions de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, estimant que les mesures de vigilance prises pour lutter contre ces deux crimes sont jusqu'ici «inadaptées».

«La mauvaise compréhension des obligations de vigilance a conduit à la mise en œuvre de mesures de vigilance inadaptées et donc au risque de non-détection d'anomalies dans les opérations avec la clientèle», a indiqué l'Inspection générale de la BA dans une note adressée aux banques et établissements financiers de la place ainsi qu'aux services financiers d'Algérie-Poste.

«Cela affecte au final la transmission éventuelle des déclarations de soupçon à la cellule de traitement du renseignement financier (CTR), relevant du ministère des Finances, selon la note de la BA, dont l'APS a obtenu une copie.

Il s'agit en effet d'un rappel à l'ordre de la BA qui intègre les lignes directrices sur les mesures de vigilance que doivent prendre les banques en application de l'article 27 du règlement 12-03 du 28 novembre 2012 relatif à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent.

«Dans ce cadre, il est apparu nécessaire de préciser les attentes de la Banque d'Algérie au vu de constats relevés à l'occasion des missions de contrôle sur place, montrant que les assujettis n'appliquaient pas correctement les obligations de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme», écrit l'Inspection générale de la BA dans sa note émise en août 2013.

La Banque centrale rappelle à ces banques et aux institutions financières gérant des moyens de paiement que «les procédures et contrôles appropriés permettent de connaître et d'appréhender avec satisfaction leur clientèle qui constitue la clé de voûte du dispositif de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme».

La mise en place de mesures de vigilance adaptées «conduisent non seulement à lutter efficacement contre ce fléau, mais mettent également ces institutions à l'abri de toute utilisation abusive de leurs circuits», relève la BA.

### La vigilance ne doit pas empêcher l'accès aux services bancaires

La mise en œuvre des nouvelles lignes directrices sur la vigilance ne doit pas empêcher les personnes en situation financière ou sociale précaire, d'accéder aux services bancaires, insiste par ailleurs la BA. La Banque centrale presse par ailleurs les banques d'élaborer un profil risque du client en se basant sur les éléments de connaissance obtenus au moment de l'entrée en relation d'affaires avec lui ou ultérieurement.

Elle exige également des banques d'actualiser chaque profil risque afin de pouvoir détecter les anomalies qui pourraient faire objet d'un examen renforcé. La note de la Banque d'Algérie comprend à cet effet des lignes directrices qui permettent de faire la distinction entre un client habituel et un client occasionnel.

Elle définit également la politique d'acceptation des nouveaux clients, qui doit être appliquée par les banques.

## FOIRE INTERNATIONALE D'ALGER

### 36 pays prendront part à la 47<sup>e</sup> édition du 28 mai au 2 juin

La 47<sup>e</sup> édition de la Foire internationale d'Algérie (FIA), qui se tiendra du 28 mai au 2 juin 2014 au Palais des expositions à Alger, verra la participation de 36 pays dont les Etats-Unis, invité d'honneur de cette manifestation économique, a-t-on appris hier auprès des organisateurs.

Placé sous le thème «Algérie forte et sereine», le salon se veut être «un véritable rendez-vous économique pour multiplier les contacts et promouvoir les opportunités d'investissements du pays auprès des partenaires nationaux et étrangers», a indiqué à l'APS la Société algérienne des foires et des expositions (Safex), organisatrice de l'événement.

Cette importante manifestation économique se déroulera sur une surface totalisant 10.000 m<sup>2</sup> pour accueillir 8 pays arabes, 8 européens, 3 d'Amériques (du Nord et du Sud), 5 d'Asie et 2 d'Afrique, selon des données préliminaires de la Safex.

Les 51 firmes qui participent à titre individuel viennent d'Espagne, d'Italie, d'Inde, du Mali, d'Iran, du Burkina Faso, d'Afrique du Sud, du Yémen, de la Belgique et d'Ukraine.



Les principaux secteurs représentés par les pays étrangers à la FIA 2014 sont essentiellement les services et les équipements industriels. L'une des plus importantes foires de l'Algérie, la FIA devrait accueillir plus de 400 exposants nationaux activant notamment dans les secteurs d'industrie chimique et pétrochimique, d'équipements agricole, des industries industrielles et des services. Les Etats-Unis, invité d'honneur de cette 47<sup>e</sup> édition, seraient représentés par 75 entreprises. «Le choix des Etats-Unis comme invité d'honneur de la FIA traduit les fortes relations économiques et commerciales existantes entre l'Algérie et ce pays», estime la Safex. La 46<sup>e</sup> édition de la FIA avait connu la participation de près de 1.000 entreprises nationales et étrangères venant de 32 pays. Cette édition, tenue sous le signe du «renouveau économique», avait été marquée par une forte affluence et de multiples contacts entre opérateurs nationaux et exposants étrangers, selon la Safex. «Au moins 200.000 personnes et quelque 50.000 professionnels ont pu visiter la foire qui a regroupé 567 firmes étrangères venant d'une trentaine de pays et plus de 409 entreprises algériennes», avait-elle indiqué.

## SELON L'ONS

### Légère hausse de la production industrielle en 2013

La production industrielle du secteur public algérien a enregistré en 2013, une légère hausse de 0,8%, inférieure à celle enregistrée en 2012 (1,6%), mais plus «importante» que celle réalisée en 2011 (0,4%), a-t-on appris hier auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

Hors hydrocarbures, le taux de croissance industrielle a atteint 2,2%, contre 5,5% en 2012 et 2,4% en 2011, alors que le taux réalisé par les industries manufacturières a augmenté de 1,8%, après une stagnation constatée l'année d'avant, a indiqué l'Office. Cette «timide» croissance de la production industrielle du secteur public a été réalisée grâce à une amélioration de la production dans certain nombre d'activités, notamment les industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques et électriques (ISMME) avec +5,5%, les industries textiles (+4%), des bois et lièges (+2,1%) et enfin les matériaux de constructions (+0,3%). Les mines et

carrières ont connu, en 2013, une hausse de près de 6% par rapport à 2012 qui s'est caractérisée par une décroissance de 5,6% comparativement à 2011.

Deux branches d'activités ont contribué à cette amélioration du secteur des mines et carrières. Il s'agit de la branche de l'extraction de pierre et argile et sable avec un taux annuel moyen de 8,6%, et de celle de l'extraction de sel avec plus de 20%. Le secteur de l'énergie, quant à lui, a poursuivi sa tendance haussière avec un taux de croissance de 2,1%. Cependant, ce taux est très en deçà de celui observé en 2012, soit +12%. Hydrocarbures, chimie et agroalimentaire en recul. Par ailleurs, d'autres secteurs ont connu l'année dernière, une baisse de production. Il s'agit, selon l'Office, des secteurs des hydrocarbures (-2,7%), chimie (-2,6%), industries des cuirs et chaussures (-2,3%) et enfin de l'agroalimentaire (-0,6%). La production dans le secteur des hydrocar-

bures a poursuivi sa tendance baissière en 2013 avec 2,7%, mais reste moins importante que celle enregistrée en 2012 (-6,6%). Ce résultat est perceptible au niveau de toutes les branches du secteur, à l'exception de celle du raffinage du pétrole avec +0,1%, alors que celle de la production du pétrole brut et gaz naturel (-3,7%) et la liquéfaction du gaz naturel (-0,1%).

Après une reprise constatée en 2012 (+1,5%), l'industrie chimique a marqué un fléchissement en 2013 en enregistrant un taux de -2,3%. A l'exception des branches de la fabrication des produits pharmaceutiques (+1,5%) et les biens intermédiaires en plastique (+6,7%), toute les autres branches du secteur ont reculé.

L'industrie chimique minérale de base a enregistré une chute sensible (près de 49%), la chimie organique de base (-24%) et à un degré moindre la fabrication de peintures et celle des autres produits chi-

miques avec des baisses respectives de 2,2% et 6%. Les industries agroalimentaires ont affiché une décroissance de 0,6% en 2013 par rapport à 2012, qui s'est caractérisée par une variation baissière plus importante (-2,1%).

L'industrie nationale, qui recèle des potentialités sous-utilisées, souffre de problèmes liés à la gestion, l'innovation, à la compétitivité sur les marchés et à l'ouverture de l'économie, selon un constat des experts. Afin de remédier à cette situation, les pouvoirs publics ont tracé une politique de développement industriel qui s'appuie sur la mise à niveau des entreprises, l'innovation, le développement des ressources humaines et enfin la promotion de l'investissement direct étranger. L'actuel plan quinquennal (2011/2014) ambitionne de contribuer à la hausse de la part de l'industrie dans la valeur ajoutée nationale qui est, actuellement, de 5% et de la porter à 10%.

## ORAN

### 4<sup>e</sup> Forum Asie-Afrique sur l'énergie durable

Le 4<sup>e</sup> Forum Asie-Afrique sur l'énergie durable débutera aujourd'hui à Oran, pour deux journées d'échanges scientifiques regroupant une centaine de chercheurs algériens et étrangers, ont indiqué hier les organisateurs.

Cette nouvelle édition a pour objectif de mettre en relief «les efforts déployés par les universités, centres de recherches et industries dans le secteur stratégique de l'énergie et du développement durable», a précisé le président de la rencontre, Amine Boughéne Stambouli.

La manifestation se tiendra à l'auditorium de l'université des sciences et de la technologie Mohamed-Boudiaf (USTO) avec la participation d'une dizaine de pays, à l'instar du Japon qui constitue le partenaire majeur de cet événement.

Une majorité d'experts algériens et japonais se trouvent présents à ce Forum scientifique coïncidant avec le 6<sup>e</sup> Workshop international sur le programme «Sahara Solar Breeder» (SSB) dédié au développement des technologies solaires. Lancé en 2010 dans le cadre de la coopération algéro-japonaise, le programme «Sahara Solar Breeder» (ou «élevage de stations solaires au Sahara») a pour objectif l'étude de faisabilité, à l'échéance 2015, d'un projet d'envergure de production électrique à partir du rayonnement solaire capté au Sahara. Trois établissements algériens sont partenaires de cette opération, à savoir l'USTO, l'université Tahar Moulay de Sétif (UTMS) et l'unité de recherches en Energies renouvelables en milieu saharien d'Adrar (URER/MS). La partie

japonaise est formée, quant à elle, d'un consortium de huit universités et instituts de recherche. Le programme «SSB» bénéficie du soutien financier de deux agences japonaises pour la coopération internationale (JICA) et le développement scientifique et technologique (JSTA), pour un montant de cinq (5) millions de dollars. Le 4<sup>e</sup> Forum Asie-Afrique sur l'énergie durable s'inscrit, selon la même source, dans la continuité d'un agenda établi avec le partenaire japonais pour qu'une rencontre ait lieu chaque année en alternance en Algérie et au Japon. Les trois premières éditions s'étaient tenues en août 2011 à Nagoya (Japon), en mai 2012 à Oran, et en mai 2013 à Hirosaki (Japon).

## UKRAINE

## La directrice du FMI avertit «des lourdes conséquences économiques» de la crise

La présidente du Fonds monétaire international (FMI), Christine Lagarde, a averti «des lourdes conséquences économiques» que peut avoir la crise en Ukraine, jugeant insuffisant le programme d'aide de 17 milliards de dollars (12,3 milliards d'euros) que son institution avait consenti à ce pays.

«La crise en Ukraine constitue un danger que l'on peut encore très difficilement mesurer et dont le risque de contagion à d'autres pays n'est guère prévisible.

Cependant, elle peut avoir de lourdes conséquences économiques», a-t-elle indiqué dans une interview publiée hier dans un quotidien économique allemand.

Mme Lagarde devrait être reçue par la chancelière allemande Angela Merkel aujourd'hui à Berlin aux côtés des dirigeants de quatre autres grands organismes internationaux (OCDE,



Banque mondiale, Organisation mondiale du commerce et Bureau international du travail) pour discuter de la situation de l'économie mondiale, lors d'un rendez-vous organisé chaque année depuis 2007.

«La crise géopolitique en Ukraine a des effets sur le commerce international, sur les investissements directs étrangers. Elle a des

conséquences sur les flux de capitaux internationaux et sur l'approvisionnement énergétique de l'Europe car l'Ukraine est un Etat par lequel transitent des livraisons d'énergie», détaille Mme Lagarde dans cet entretien.

Par ailleurs, souligne-t-elle, le programme d'aide de 17 milliards de dollars consenti par le FMI au pays ne sera pas suffisant.

«L'Ukraine a besoin de

bien plus que 17 milliards de dollars. Par exemple sous la forme d'aides bilatérales venant de l'étranger ou d'aides financières de la part d'autres organisations financières internationales», déclare Mme Lagarde, selon laquelle «la communauté internationale n'a pas le choix».

«Nous ne pouvons pas simplement dire que la situation est trop délicate pour pouvoir donner de l'argent maintenant», ajoute-t-elle.

Dimanche, les séparatistes pro-russes du bassin du Donbass (est de l'Ukraine) ont revendiqué un «oui» massif à l'indépendance, lors d'une consultation qualifiée de «farce» par Kiev et l'Occident.

Les craintes des autorités ukrainiennes et des Occidentaux face à ce scrutin est de voir se reproduire un scénario similaire à celui qui a abouti en mars au rattachement de la Crimée à la Russie, plongeant l'Occident et la Russie dans leur pire crise depuis la fin de la Guerre froide.

## ÉNERGIE

## La CE alloue 750 millions d'euros à des projets d'infrastructures dans le secteur

La Commission européenne a annoncé hier la mise à disposition d'une première tranche de 750 millions d'euros dans le budget européen pour co-financer des projets d'infrastructures communs aux Etats membres dans le secteur de l'énergie.

«La crise actuelle en Ukraine met en exergue l'importance de développer des infrastructures énergétiques et de construire les interconnexions manquantes entre les Etats membres, afin de renforcer la sécurité énergétique dans l'Union européenne», a souligné le commissaire à l'énergie Gunther Oettinger dans un communiqué.

«S'ils sont bien interconnectés, les Etats membres ne peuvent que s'entraider en matière d'approvisionnement énergétique», a-t-il insisté.

Un total de 5,85 milliards d'euros a été alloué aux infrastructures énergétiques trans-européennes dans le budget pluriannuel pour la période 2014-2020, dans le cadre du mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE).

Les 750 millions mis à disposition hier sont destinés à des «projets de première priorité, principalement dans les secteurs du gaz et de l'électricité», a précisé la Commission.

Ils doivent servir à assurer la sécurité de l'approvisionnement, contribuer à mettre un terme à l'isolement énergétique de certains Etats membres et à l'intégration des sources d'énergie renouvelables au réseau de distribution.

## ESTONIE

## Baisse du PIB de 1,2% au 1<sup>er</sup> trimestre 2014

Le Produit intérieur brut (PIB) de l'Estonie s'est contracté de 1,2% au premier trimestre de 2014 comparé au trimestre précédent en données corrigées des variations saisonnières, selon une estimation du Bureau national des statistiques publiée hier.

En comparaison annuelle, le PIB estonien a baissé au premier trimestre de 1,9%.

Au quatrième trimestre de l'an dernier, l'économie estonienne avait connu une croissance de 0,3% et sur l'ensemble de 2013, de 0,8%, en net ralentissement par rapport à la hausse 3,2% réalisée en 2012.

La Banque centrale d'Estonie est toutefois optimiste et table pour 2014 sur une croissance de 2,6%.

Ce pays balte de 1,3 million d'habitants fut la première des ex-républiques soviétiques à adhérer à la zone euro, en janvier 2011. Son PIB avait connu cette année-là une hausse record de 9,6%.

La Lettonie voisine a adopté à son tour l'euro en janvier 2014 et la Lituanie s'apprête à le faire en 2015.

L'Estonie exporte avant tout des machines et équipements, des minerais et des produits alimentaires. Ses principaux partenaires sont la Suède et la Finlande, devant la Russie et les deux autres pays baltes, la Lettonie et la Lituanie.

Important producteur de schiste bitumineux (un précurseur d'hydrocarbures qui peut être transformé en pétrole), l'Estonie est devenue le 9 mai courant le 29<sup>e</sup> Etat membre de l'Agence internationale de l'énergie (AIE). L'accession à cette organisation est conditionnée par la détention de stocks stratégiques permettant de couvrir l'équivalent de 90 jours d'importations du pays.



nuelle de ce coût en Allemagne (+2,7%) est supérieure à celle enregistrée en France (+1,9%).

Le coût du travail regroupe salaire brut et charges sociales.

## ALLEMAGNE

## Le coût du travail continue de progresser davantage que la moyenne

Le coût horaire du travail en Allemagne a progressé de 2,1% en 2013 par rapport à 2012, à 31,70 euros en moyenne, selon les chiffres publiés lundi par l'Office fédéral allemand des statistiques Destatis.

Ce coût par heure travaillée situe l'Allemagne au 7<sup>e</sup> rang européen, avec la Finlande, soit devant l'Italie, l'Irlande ou l'Espagne mais derrière la Suède, la Belgique ou la France, selon les chiffres de Destatis.

En moyenne, le coût horaire du travail en Allemagne a été de 3,4% plus élevé que celui dans l'ensemble de l'Union européenne.

Dans le secteur manufacturier, confronté à une concurrence interna-

tionale forte, le coût horaire moyen allemand a été de 36,20 euros, situant le pays au 5<sup>e</sup> rang européen, souligne Destatis. Dans ce secteur, le coût horaire allemand a été de 4,8% plus élevé que la moyenne européenne.

L'office des statistiques relève une nouvelle fois qu'aujourd'hui le coût du travail allemand a progressé moins que la moyenne européenne entre 2004 et 2010, depuis 2011 il progresse au contraire plus rapidement.

Comparé à la France, Destatis constate que de 2004 à 2010, le coût horaire du travail a progressé de 3,4% annuellement dans l'Hexagone, soit 2,5 fois plus qu'en Allemagne (+1,4%). En revanche, de 2011 à 2013, la hausse an-

nuelle de ce coût en Allemagne (+2,7%) est supérieure à celle enregistrée en France (+1,9%).

Le coût du travail regroupe salaire brut et charges sociales.

## ÉNERGIE

## L'AIE chiffre le coût de la conversion énergétique à 44 000 milliards de dollars

L'Agence internationale de l'énergie (AIE) a estimé hier à 44 000 milliards de dollars les investissements nécessaires d'ici à 2050 pour limiter le réchauffement climatique et développer les énergies «propres».

L'AIE chiffre désormais à 44 000 milliards de dollars les investissements cumulés nécessaires d'ici à 2050 pour limiter le réchauffement à long terme de la planète à 2 degrés Celsius, a déclaré la directrice de l'Agence, Maria van der Heeven, lors de la

présentation du rapport bi-annual de l'AIE sur le sujet à Séoul. Ce coût était estimé à 36 000 milliards de dollars en 2012.

«Ces hausses reflètent partiellement ce que l'AIE dit depuis longtemps: plus on attend, plus la conversion de notre approvisionnement énergétique est chère», a souligné Maria van der Heeven.

«Nous devons agir mais nous ne prenons pas le bon chemin pour le moment», a-t-elle déploré.

Néanmoins, selon les calculs de l'Agence, les économies que cela pourraient dégager augmentent elles-aussi. Elles sont estimées à 115 000 milliards de dollars d'ici la même date, contre 100 000 milliards en 2012.

«L'utilisation croissante du charbon au niveau mondial masque les progrès dans le déploiement des énergies renouvelables (...). Il est temps de changer de cap», a encore déclaré Mme van der Heeven.

L'AIE, organisation qui

représente les pays importateurs de pétrole, prône un développement accéléré des énergies renouvelables et d'autres technologies permettant de réduire les émissions de CO2 dans l'énergie.

L'agence part du postulat que les coûts engagés sont plus que compensés sur le long terme par les économies réalisées en combustibles fossiles comme le pétrole. Mais le coût de la transition ne cesse d'augmenter, a-t-elle prévenu.

APS

## PROTECTION CIVILE

## 9 morts et 19 blessés sur les routes du pays durant la journée de dimanche...



Neuf (09) personnes sont mortes et 19 autres ont été blessées dans des accidents de la routes à travers le pays durant la journée de dimanche, a annoncé hier la direction générale de la Protection civile dans un communiqué.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Oran avec 2 personnes tuées et 2 autres blessées suite au dérapage d'un véhicule léger ayant percuté un arbre sur la RN n°2, commune de Boutellilis, a-t-on indiqué.

Par ailleurs, les secours de la Protection civile sont intervenus pour éteindre 5 incendies dont 2 de forêt survenus dans les wilayas de Mascara, Chlef, Tiaret et Sidi Bel-Abbès, sans faire de victimes.

En outre, les même secours au niveau de la wilaya de Tamanrasset sont intervenus suite aux pluies qui se sont abattues dans la région, et ont effectué plusieurs opérations d'épuisement des eaux pluviales dans des édifices publics et privés ainsi que des habitations dans différents quartiers du chef-lieu, sans relever de victimes, selon la même source.

...DU 11 AU 12 MAI

## 2 711 interventions

Durant la période du 11 au 12 mai 2014 arrêté ce matin à 8h00, les unités de la Protection civile ont enregistré 2711 interventions, dans les différents types d'interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire extinction d'incendies, dispositif de sécurité ...

Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant cette période. Les 9 les plus graves ont fait 9 morts sur les lieux d'accidents et 19 autres blessés, traités et évacués vers les structures hospitalières par les secours.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Oran avec 2 personnes décédées et 2 autres blessées suite au dérapage d'un véhicule léger en percutant un arbre, survenue sur la RN2, commune de Boutellilis.

En outre, les secours de la Protection civile ont enregistré 5 incendies dont 2 incendies de forêt au niveau des wilayas de Mascara, Chlef, Biskra, Tiaret et Sidi Bel-Abbès. On ne signale pas de victimes.

# JUSTICE

## Le procès de deux présumés auteurs de l'enlèvement de 17 touristes étrangers dans le Sud en 2003 prévu le 21 mai

Le procès de Omar Farah et Yacine Aissani, deux bras droits du terroriste Amari Saifi, alias «Abderrezak El Para», impliqués dans l'enlèvement de touristes étrangers en 2003, aura lieu le 21 mai devant le tribunal criminel d'Alger, a-t-on appris hier de sources judiciaires.



Les deux mis en cause seront jugés pour l'enlèvement de 15 touristes étrangers, dont dix de nationalité allemande en février 2003 dans le Sud algérien, près des frontières avec le Mali.

En plus de l'accusation d'enlèvement de touristes étrangers, les accusés doivent aussi répondre de l'inculpation de «massacre, incendie volontaire et détention d'armes», détaille le rôle de la première session criminelle 2014 d'Alger.

Les deux prévenus sont poursuivis, notamment, pour leur participation à plusieurs opérations terroristes (actes de destruction, assassinats et embuscades) contre les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) et les services de sécurité, selon l'arrêt de renvoi.

Ils ont par ailleurs participé avec Amari Saifi à l'embuscade dressée dans la région d'Illizi contre les propriétaires de sociétés implantées dans le sud du pays, au cours de la

quelle les terroristes ont enlevé plusieurs ressortissants étrangers et se sont emparé de sommes d'argent en devises. Les deux prévenus ont également participé, selon la même source, à des opérations de demande de rançon et d'achat d'armes.

La défense d'un des deux accusés a demandé, par ailleurs, la présence à l'audience de Amari Saifi, puisqu'il figure sur l'arrêt de renvoi. Cette affaire a été reportée à plusieurs reprises, rappelle-t-on.

## BORDJ BOU-ARRÉRIDJ Deux trafiquants de faux billets poursuivis pour dénonciation calomnieuse

Pour régler un litige avec son gendre, un homme a trouvé une ruse pour l'incriminer. Avec un complice, il cache 37 faux billets de 1000 DA dans les toitures de son gendre qui travaille dans un café à la cité 1044-Logements en plein centre ville de Bordj Bou-Arréridj.

Une fois les billets bien cachés, il appelle les policiers pour dénoncer ce trafic ! Sur les lieux, les policiers de la BRI sont arrivés à arrêter l'un d'eux, G. B., 35 ans, alors que le second, a pris la poudre d'escampette. Seulement, il a été identifié comme étant H.A., 54 ans. Les faux billets d'une somme de 37000 DA ont été saisis.

Présenté devant le magistrat instructeur près le tribunal de Bordj Bou-Arréridj, le mis en cause a été placé sous mandat de dépôt pour trafic de faux billets et dénonciation calomnieuse. Son complice est toujours en fuite.

M. B.

## AIN DEFLA Trois dangereux criminels arrêtés et saisie de 134,3 g de kif

Salim B.

Dans le cadre de ses efforts pour faire face au phénomène de la contrebande de drogue dans les milieux des jeunes et dans les zones urbaines en particulier, les éléments de la brigade judiciaire de Djelida ont réussi à mettre fin aux activités d'un dangereux criminel, connu sous le pseudo «Zento», un dealer dans la région de Djelida âgé de 30 ans ainsi que deux associés âgés de 30 et 33 ans, originaires de la même ville. Les policiers ont réussi à saisir une quantité de drogue estimée à 134,3 grammes.

Cette arrestation a pu se faire grâce aux informations fournis par des citoyens affirmant qu'une personne avait obtenu une quantité de drogue de la part de ce dan-

gereux criminel. Une enquête a été aussi ouverte et un plan d'action a été mis sur le terrain par la brigade de la lutte contre le trafic de drogue. Les policiers ont réussi au premier lieu à arrêter la première personne avec une quantité de kif estimé à 35,5g cachée dans un paquet de cigarettes et pour atteindre le vrai dealer, les policiers lui ont donné un rendez-vous via son complice. L'opération a donné ses fruits suite à l'arrestation du dénommé Zento avec une quantité de kif de estimée à 98,8 grammes. Il a été capturé à bord d'un véhicule de type Renault Mégame avec son complice.

Après avoir terminé les procédures judiciaires, les accusés ont été présentés, auprès du tribunal de Ain Defla où le procureur a ordonné leur mise sous mandat de dépôt.

## TRAFC AUTOMOBILE Première balise algérienne de géolocalisation présentée à Alger

Une balise de géolocalisation conçue entièrement par des Algériens permettant aux automobilistes d'éviter les embouteillages en se laissant guider par des capteurs intelligents, a été présentée hier à Alger, à l'occasion de la 3<sup>e</sup> édition du Carrefour international des professionnels des TIC et du web (Algeria 2.0). Cette balise a été présentée par la Sarl LVSC Méditerranée, une entreprise algérienne spécialisée dans l'intelligence basée sur la localisation et l'ingénierie électrique.

«Notre laboratoire de recherche et développement a conçu des capteurs intelligents qui, mis en réseau, nous permettent de collecter de l'information issue du réseau routier algérien», a expliqué à l'APS le gérant de cette entreprise Brahim Karim.

Il a indiqué qu'une application pour smartphone sera bientôt mise gratuitement à la disposition du grand public algérien en vue de permettre aux automobilistes d'avoir une vue, en temps réel, sur l'état du trafic routier et ainsi éviter les désagréments liés aux embouteillages. Cette balise intègre des fonctionnalités jusqu'à inédites, dédiées à la logistique et à différents métiers tels que la collecte de déchets ou le transport urbain intelligent, a-t-il relevé.

## JORDANIE

## Coronavirus MERS : cinquième décès enregistré

Un cinquième décès dû au coronavirus MERS a été enregistré en Jordanie, a annoncé lundi le ministère jordanien de la Santé, à la veille



d'une réunion d'urgence de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) sur cette maladie.

La victime, un homme d'une cinquantaine d'années qui travaillait dans un hôpital privé, est décédée dimanche, a précisé le ministère. Trois personnes sont mortes depuis le début de l'année et cinq autres depuis 2012 dans le royaume.

Par ailleurs, l'Arabie Saoudite, pays le plus touché par la maladie, a indiqué dimanche que le nombre de morts dans le

royaume atteignait 142 après trois nouveaux décès et le nombre d'infections 483 depuis l'apparition du coronavirus du syndrome respiratoire du Moyen-Orient (MERS-CoV, Middle East Respiratory Syndrome Coronavirus) en septembre 2012.

Selon le dernier bilan de l'OMS publié la semaine passée, 496 cas de coronavirus MERS ont été confirmés dans le monde. Des cas d'infection ont été recensés dans plusieurs autres pays, dont l'Egypte, le Liban ou encore les Etats-

Unis, mais la majorité des personnes touchées avaient voyagé ou travaillé en Arabie Saoudite récemment.

L'OMS a convoqué une réunion d'urgence sur le sujet mardi. Le coronavirus MERS est considéré comme un cousin, plus mortel mais moins contagieux, du virus responsable du Syndrome respiratoire aigu sévère (Sras), qui avait fait près de 800 morts dans le monde en 2003. Il n'existe pour l'heure aucun traitement préventif contre le coronavirus MERS.

## ANTARCTIQUE

## Les vents les plus forts depuis 1 000 ans balayent l'océan Austral

Les vents battant l'océan Austral n'ont jamais été aussi forts depuis mille ans, nourris par les changements climatiques et le taux croissant de dioxyde de carbone dans l'atmosphère, selon une étude publiée lundi dans la revue *Nature Climate Change*.

Les vents de l'océan Austral, dont les 400 rugissants ont terrifié des générations de marins chevronnés, sont «aujourd'hui plus forts que jamais depuis 1 000 ans», indique l'étude de l'Australian National University (ANU). «Le renforcement de ces vents a été particulièrement net au cours des 70 dernières années, et en combinant nos

observations avec les modèles climatiques, nous pouvons clairement lier ce phénomène à la hausse des gaz à effet de serre», explique Neillie Abram, rapporteur de la recherche. Les vents d'ouest, qui évitent les côtes est de l'Antarctique en le contournant, emportent de plus en plus d'air froid à mesure qu'ils forcent, privant l'Australie - île - continent en proie à une montée constante de ses températures avec les sécheresses et les feux corrélés - de précieuses pluies.

«L'Antarctique défie la tendance. Tous les autres continents se réchauffent et l'Arc-

tique est celui qui se réchauffe le plus vite», s'alarme la scientifique. Pour parvenir à leurs conclusions, les chercheurs ont prélevé des carottes de glace en Antarctique, analysé les anneaux de croissance d'arbres en Amérique du Sud, ainsi que l'évolution d'eaux lacustres sur ce continent. Les données ont ensuite été traitées par l'Australian National University.

L'évolution climatique est toutefois contrastée en Antarctique, résultat de l'influence complexe entre les vents et les courants. Tandis que le centre de l'Antarctique reste froid, les vents d'ouest réchauffent la péninsule à

un rythme inquiétant, bouleversant l'écosystème local avec par exemple la forte diminution des populations de manchots Adélie.

L'activité humaine est essentiellement responsable de ces changements, explique Steven Phipps, de l'université de Nouvelle-Galles du Sud. A partir des années 1970, la situation a été aggravée par l'élargissement du trou dans la couche d'ozone due aux chlorofluorocarbures (CFC) utilisés dans l'industrie.

«Même dans l'hypothèse d'un scénario (d'impact climatique) moyen, la tendance va se poursuivre au XXI<sup>e</sup> siècle», prévient Steven Phipps.

## GABON

## 6 morts à Libreville suite à un éboulement

Au total six personnes ont perdu la vie dans la nuit de samedi à dimanche dans à Libreville, au Gabon, suite à un éboulement provoqué par une pluie diluvienne, a annoncé dimanche un responsable des sapeurs pompiers. «Avec les efforts des nos amis de la Croix Rouge gabonaise, nous venons de faire sortir deux corps mais le travail n'est pas si facile», a déclaré le sergent chef Gustave Mvé de la compagnie des sapeurs pompiers,

cité par Chine nouvelle. «La pluie qui tombait depuis la nuit a provoqué un éboulement qui a détruit à son passage deux maisons en demi dure (construite avec des briques et du bois, ndlr) où dormaient les victimes», a précisé un témoin, cité par la même agence. Le 8 octobre 2013, un éboulement avait causé la mort de trois personnes d'une même famille au quartier Kinguelé, également dans le 3<sup>ème</sup> arrondissement de Libreville.

## SELON L'OMS

## L'alcool tue 3,3 millions de personnes chaque année

L'alcool tue 3,3 millions de personnes chaque année, soit plus que le sida, la tuberculose et la violence réunis, a averti lundi l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui craint une aggravation de la situation. Plus de 200 maladies sont liées à la consommation d'alcool, a précisé l'OMS. En 2012, l'usage nocif de l'alcool a tué 3,3 millions de personnes dans le monde, contre 2,5 millions en 2005, selon l'organisation qui déplore le manque d'action des autorités durant cette période. Or, «au vu de l'accroissement de la population dans le monde et de l'augmentation prévue de la consommation d'alcool, la charge de morbidité imputable à l'alcool (...) pourrait encore augmenter»

si pas plus de politiques de prévention ne sont mises en place, a mis en garde Oleg Chestnov, sous-directeur général du groupe Maladies non transmissibles à l'OMS. Maladies infectieuses, accidents de la circulation, blessures, homicides, maladies cardiovasculaires, diabète... 5,9% des décès dans le monde (7,6% chez les hommes et 4% chez les femmes) sont liés à l'alcool chaque année. Et la situation devrait empirer à mesure que des pays fortement peuplés voient leur niveau de vie augmenter. Car si les pays riches (Amériques et Europe) restent les plus gros consommateurs d'alcool, la consommation a surtout augmenté ces dernières années en Inde et en Chine tan-

## MAROC

## Tremblement de terre de magnitude 4,4 dans le centre du pays

Une secousse tellurique de magnitude 4,4 sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée lundi matin dans la province d'Azilal (centre du Maroc), a annoncé l'Institut de géophysique, relevant du Centre marocain pour la recherche scientifique et technique. L'épicentre de la secousse, survenue à 4h53 locales (GMT + 1), est situé dans une commune dénommée Tagleft, précise la même source dans un communiqué. La dernière secousse tellurique signalée par le centre marocain s'était produite le 17 avril dernier dans la province d'Ifrane (environ 200 km à l'est de Rabat).

De magnitude 3,8 sur l'échelle ouverte de Richter, la secousse n'avait fait ni victimes ni dégâts matériels.

## GRÈCE

## Séisme de 4,9 dans le nord-ouest d'Athènes

Un séisme de magnitude 4,9 a secoué lundi le nord-ouest de la capitale grecque Athènes, a annoncé l'observatoire grec des séismes. Le tremblement de terre a frappé au nord du port d'Igoumenitsa, à 359 kilomètres au nord-ouest d'Athènes à 01h54 GMT, a précisé l'institut basé à Athènes, sans faire état de victime ni de dégâts matériels. Les séismes sont fréquents en Grèce. En janvier, des milliers de personnes se sont retrouvées sans abri à la suite d'un séisme sur l'île de Céphalonie, dans la mer Ionienne, dans l'ouest du pays.

## LIBYE

## 36 migrants morts et 42 disparus dans un naufrage

Au moins 36 migrants sont morts et 42 autres sont portés disparus dans le naufrage d'une embarcation de fortune qui a coulé mardi au large de la Libye, a indiqué dimanche le porte-parole de la Marine libyenne. «L'embarcation a coulé à 4 kilomètres au large de Garabulli (à 50 km à l'est de Tripoli). Nous avons pu sauver 52 migrants de différentes nationalités africaines. «36 corps ont été repêchés jusqu'ici, dont 24 aujourd'hui», a indiqué le colonel Ayoub Kassem ajoutant que 42 personnes sont portées disparues. D'après le témoignage des rescapés, l'embarcation transportait 130 migrants du Mali, Sénégal, Gambie, Cameroun, Burkina Faso, ainsi que d'autres pays africains, a ajouté le colonel Kassem. Selon lui, la coque de l'embarcation était endommagée et s'est brisée sous le poids des passagers, peu de temps après avoir quitté la plage de Garabulli. La Libye est un pays de transit vers les côtes européennes pour des centaines de milliers de migrants en grande majorité africains. Parvenus sur les côtes libyennes, ils s'entassent dans des embarcations de fortune pour tenter la périlleuse traversée de la Méditerranée vers Malte ou l'île italienne de Lampedusa, au large de la Sicile. Plusieurs centaines d'entre eux y meurent chaque année.

dis qu'elle est restée stable dans les pays des Amériques, d'Europe et d'Afrique. En 2012, la consommation mondiale équivalait à 6,2 litres d'alcool pur par personne âgée de plus de 15 ans. Un quart de cette consommation échappe au contrôle des autorités, mais ce taux est bien plus élevé dans les pays où la consommation d'alcool est interdite ou mal vue par la société, comme dans les pays de la Méditerranée orientale ou dans les pays d'Asie du sud-est. Selon l'OMS, 48% de la population mondiale n'a jamais bu d'alcool, et l'abstinence est plus fréquente chez les femmes que chez les hommes.

# ALLAITEMENT IL PROTÈGE DES MALADIES CARDIOVASCULAIRES

Le poids de naissance et une durée trop courte de l'allaitement sont des facteurs de risques d'inflammation et de maladies cardiaques à l'âge adulte selon une nouvelle étude scientifique américaine.

Un faible poids de naissance et une faible durée de l'allaitement augmentent les risques pour les adultes d'inflammations et de maladies cardiaques d'après les résultats de cette étude publiée dans la revue spécialisée *Proceedings of The Royal Society*.

Des concentrations élevées de la protéine C-réactive prédisent un risque accru d'inflammation chronique, de maladies cardiovasculaires et métaboliques à l'âge adulte. Mais les facteurs de développement de cette protéine ne sont pas connus. Les chercheurs de la Northwestern University ont analysé les données médicales de 6.951 jeunes adultes âgés de 24 à 32 ans récupérées dans la base de la National Longitudinal Study of Adolescent Health. Les scientifiques voulaient comprendre si les niveaux de protéine C-réactive, ce biomarqueur clé de l'inflammation pouvaient être associés au poids de naissance et à la durée de l'allaitement maternel.

## La durée de l'allaitement a un vrai impact sur la santé

Les chercheurs ont constaté qu'un faible poids de naissance était lié à une forte concentration de protéines C-réactive à l'âge adulte et qu'un allaitement de longue durée semble modifier ces taux.

Comparativement aux personnes non allaitées, les concentrations protéines C-réactive étaient de 20,1% , 26,7% , 29,6% et 29,8% plus faible chez les individus nourris au sein pendant moins de trois mois, trois à six mois , 6-12 mois et plus de 12 mois.

«Plus le nourrisson est allaité long-temps, moins il développe à l'âge adulte des protéines C-réactive. Plus il est protégé



de l'inflammation chronique et des maladies cardio-vasculaires » explique le Dr Thomas McDade, professeur à la Northwestern University et auteur principal de l'étude.

«Les résultats de cette étude mettent en avant l'importance de l'allaitement pour toute la vie. C'est une raison de plus pour promouvoir et soutenir l'allaitement ma-

ternal et informer les femmes que de sa durée a un vrai impact sur la santé. Une simple prise de conscience qui pourrait réduire ces disparités dans le risque d'inflammation».

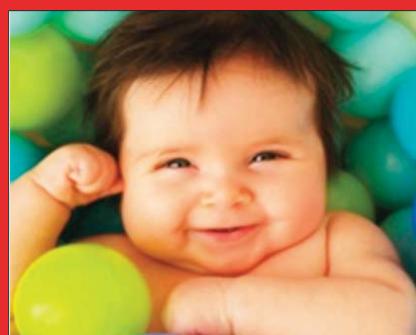
L'OMS rappelle que «le lait maternel est l'aliment idéal pour les nouveau-nés. Il apporte tous les nutriments nécessaires à leur développement et contient des anti-

corps qui les protègent de maladies courantes telles que la diarrhée et la pneumonie, les deux premières causes de mortalité de l'enfant dans le monde» et insiste sur le fait que «l'allaitement maternel exclusif doit être prolongé au-delà de 3-4 mois, âge où de nombreuses mamans songent souvent à la diversification alimentaire».

## L'ALLAITEMENT MATERNEL A UN EFFET PROTECTEUR SUR L'OBÉSITÉ

Les chercheurs de l'Inserm se sont intéressés à l'influence de l'allaitement sur le poids de l'enfant. Les résultats montrent que le lait maternel a des effets positifs qui se ressentent même à 20 ans. Pour la première fois, Marie Françoise Rolland-Cachera, ancienne chercheuse à l'Inserm et ses collaborateurs de l'Equipe de Recherche en Épidémiologie Nutritionnelle (Eren) ont montré que l'allaitement a un effet protecteur sur le risque d'obésité à 20 ans. Dans une étude publiée dans *The Journal of pediatrics*, les chercheurs soulignent également que les apports nutritionnels à l'âge de deux ans sont déterminants pour assurer cet effet bénéfique du lait maternel.

Les enfants ont besoin de lipides  
Comme le souligne Marie Françoise Rolland Cachera, l'alimentation des jeunes enfants est souvent caractérisée par des apports élevés en protéines et faibles en lipides, ou le lait maternel est riche en graisse et contient une faible proportion de protéines. Ce qui est parfait car, d'après les recommandations nutritionnelles officielles, les lipides ne doivent pas être restreints chez les jeunes enfants afin de répondre à leurs besoins



élevés en énergie pour la croissance et pour le développement rapide de leur système nerveux. «Notre étude montre que l'effet bénéfique du lait maternel pourra être masqué si l'on offre à l'enfant une alimentation restreinte en lipides avant l'âge

de 2-3 ans. Une restriction des lipides peut programmer le métabolisme de l'enfant pour faire au déficit, mais cette adaptation le rendra plus susceptible de développer un surpoids lorsque les apports lipidiques augmenteront plus tard.»

Pour cette étude, les chercheurs se sont basés sur les chiffres de la cohorte ELANCE, qui suit des enfants en bonne santé depuis leur naissance en 1984 et 1985.

Les informations sur l'allaitement ont été recueillies et les apports nutritionnels ont été évalués aux âges de 10 mois et 2 ans, puis tous les deux ans jusqu'à l'âge de 20 ans. A 20 ans, plusieurs mesures ont été relevées dont la taille, le poids et la composition corporelle (masse maigre et masse grasse).

En conclusion, les chercheurs s'accordent sur le bénéfice de l'allaitement maternel qui réduit le risque d'obésité future et soulignent l'importance d'une alimentation conforme aux recommandations officielles destinées aux jeunes enfants.

## Torticolis du nourrisson : un symptôme à ne pas sous-estimer

David Dessauge, ostéopathe et directeur adjoint de l'école Osteobio, travaille sur la plagiocéphalie et le torticolis du nourrisson depuis cinq ans, en collaboration avec le centre hospitalier régional universitaire Montpellier Lapeyronie. À l'occasion du congrès international organisé à Cachan les 4 et 5 avril prochains à ce sujet, il nous livre ses explications et inquiétudes concernant ces deux troubles très courants.

### Qu'est-ce que la plagiocéphalie ?

C'est une déformation crano-faciale du bébé qui existe depuis à peu près 20 ans, quand on a commencé à coucher les bébés sur le dos pour éviter la mort subite du nourrisson. Elle concerne un bébé sur trois en France pour un total de 250 000 bébés par an dans l'Hexagone. Ce trouble peut être aggravé par une torsion cervico-dorsale appelée torticlis du nourrisson. La plagiocéphalie peut être également causée par le torticlis, car le bébé dors avec la tête toujours du même côté et son crâne, mou, s'aplatis.

Mal soigné, le torticlis peut entraîner des complications graves comme la scoliose, la mâchoire décalée, des complications ORL, ophtalmiques et psychomotrices, voire des difficultés respiratoires, nasales et au niveau du sommeil.

### Quels sont les facteurs de risque ?

On ne peut que constater la plagiocéphalie une fois que le nourrisson est né. Elle est liée aux conditions de l'accouchement, l'âge de la mère et d'autres paramètres, comme le poids du bébé ou la forme du bassin, qui contribuent au blocage du cou du nourrisson. Dans certains cas, comme chez les jumeaux, la plagiocéphalie est causée par une mauvaise position dans le ventre, mais dans ces cas elle a tendance à se résorber toute seule. Par contre, en cas de torticlis, le problème doit être soigné rapidement. Et une fois que le bébé a été pris en charge par une ostéopathe et, éventuellement, un kiné, les parents doivent continuer le travail de rééducation en stimulant le bébé et attirant son regard du côté où il n'aime pas tourner la tête.

### Quel est le but du congrès ?

Nous aimerais faire comprendre que, même si la déformation du crâne a tendance à régresser, le torticlis reste. Le problème, pour nous les ostéopathes, est qu'il existe un discours encore assez répandu du «ça va passer tout seul» de la part des médecins. À l'occasion du congrès, mes collègues et moi-même allons interpeller les pouvoirs publics et la communauté médicale pour tenter de mettre en place un dépistage systématique, ce qui devrait déjà être un réflexe obligatoire.

Les ostéopathes n'ont pas le droit de travailler avec des bébés de moins de six mois sans un avis médical, mais après six mois, c'est souvent trop tard. Nous demandons donc l'autorisation de pouvoir faire des manipulations douces pour aider le nourrisson à récupérer l'usage de son cou et de sa tête.

# NOURRIR BÉBÉ J'opte pour le biberon

*On n'a pas manqué de vous le dire à la maternité : le lait maternel est le meilleur aliment pour votre bébé. Vous le savez bien, mais rien n'y fait : la tétée, très peu pour vous ! Voici quelques conseils pour nourrir votre petit bout au biberon de la meilleure façon possible et sans regrets.*



Une décision qui ne regarde que vous

L'allaitement maternel exclusif est aujourd'hui recommandé jusqu'aux 6 mois révolus de l'enfant. Plusieurs raisons à cette recommandation : le lait maternel est parfaitement adapté aux besoins du bébé, il contient de précieux anticorps pour lutter contre les infections et se digère plus facilement.

Seulement, certaines mamans ne peuvent ou ne souhaitent pas allaiter. Il s'agit en tout cas d'une décision très personnelle qui devrait être prise sans pression extérieure. « C'est une histoire intime qui ne regarde que la maman », insiste Catherine Vericel, sage-femme dans la Loire. Ce qui est primordial, c'est de développer une relation harmonieuse avec son bébé, ou quand les femmes se sentent forcées d'allaiter, cela se passe souvent dans la douleur physique et morale. » Quant aux laits infantiles, « de grands progrès ont été

réalisés dans leur fabrication », note-t-on dans l'ouvrage « J'élève mon enfant » écrit par Laurence Pernoud et actualisé par une équipe pluridisciplinaire autour d'Anne Grison (éd. Horay, 2011). Leur composition et leur fabrication sont soumises à une réglementation rigoureuse. La suggestion du Dr Bernard Bedouret, pédiatre : « Si l'on ne souhaite pas allaiter, je suggère de faire au moins une tétée d'accueil juste après la naissance. »

### Quel lait infantile choisir ?

Il existe différents laits infantiles. Les laits premiers sont conviviaux pour les bébés de la naissance à 6 mois. Leur composition se rapproche le plus possible du lait maternel. Les laits de suite peuvent être donnés à l'enfant dès lors qu'il mange un repas complet sans lait, c'est-à-dire plutôt vers 6 à 7 mois. Les laits de croissance sont destinés aux enfants à partir de 1 an et jusqu'à 3 ans. La plu-

part des laits infantiles sont préparés à partir des composants du lait de vache. À noter qu'il est déconseillé de donner du lait de vache à un enfant de moins d'un an : « Il n'est pas adapté à ses besoins nutritionnels et risquerait de lui donner des troubles digestifs », précise le guide « La santé vient mangeant » du Programme national nutrition santé (PNNS).

### Quelle est la température idéale pour le lait infantile ?

Le lait peut parfaitement être donné à température ambiante. « On déconseille simplement les boissons trop froides », précise le Dr Bernard Bedouret, pédiatre à Paris. Si cela peut simplifier la vie, alors pourquoi pas ? Plus besoin d'emporter le chauffe-biberon partout ou d'attendre désespérément que l'appareil ne sonne pour enfin rassasier le petit bout affamé !

## Que penser de l'allaitement mixte ?

Alors que pour certaines mamans l'allaitement est la solution la plus naturelle, d'autres plébiscitent le biberon. Mais, entre les deux, on peut aussi opter pour l'allaitement mixte. Découvrez les avantages et inconvénients de cette méthode.

Il est recommandé d'attendre quelques semaines avant d'introduire le biberon.

Au tout début, il est déconseillé de donner des biberons de lait infantile en complément à son bébé. Au contraire, mieux vaut mettre souvent le bébé au sein pour stimuler la lactation. Si les tétées ne sont pas assez nombreuses, la production de lait risque de diminuer. En plus, le bébé ne tête pas de la même manière au biberon et au sein. Il aura du mal à passer de la tétine au téton. Sa succion sera moins efficace. Moins bien stimulés, les seins fabriqueront moins de lait. Pour ne pas compromettre les chances de réussir son allaitement, il est donc préférable d'attendre que le bébé ait 4 à 6 se-

maines avant de lui donner ses premiers biberons.

### Quand la maman est trop occupée pour attendre on peut prélever le lait maternel

Certaines mamans peuvent se sentir trop fatiguées quand d'autres sont obligées de s'absenter ne serait-ce que quelques heures dans la journée. Dans ce cas, il est pratique de prélever son lait à l'aide d'un tire-lait manuel ou électrique afin d'entretenir la lactation. Le tire-lait électrique peut se louer en pharmacie. Les frais de location sont en partie remboursés par la sécurité sociale, le solde, éventuellement, par une complémentaire santé. Le lait peut ensuite être donné à l'aide d'une tasse à bec, par exemple, pour ne pas habiter trop tôt le bébé à la tétine. Quand on utilise le biberon, il est important de prendre son temps et de faire des pauses. « Si une tétée dure vingt minutes, il est nécessaire de donner le biberon en quinze minutes au

moins pour ne pas habituer le bébé à être rassasié trop rapidement », conseille la sage-femme Catherine Vericel. En effet, pourquoi s'efforcerait-il ensuite de téter le sein quand il sait que le lait peut couler bien plus vite du biberon ?

### Garder les tétées du matin et du soir

Selon la pédiatre Edwige Antier, si vous optez pour l'allaitement mixte, mieux vaut « conserver le plus longtemps possible les tétées du matin et du soir, qui sont les plus reposantes, et, dans la mesure du possible, quelques tétées calmes en cas de chagrin dans la journée ». « Certaines femmes choisissent d'emblée l'allaitement mixte mais alors personne ne peut leur garantir la durée de l'allaitement maternel. C'est une décision à prendre en connaissance de cause, une fois bien informée. » Catherine Vericel, sage-femme

## SOUDAN DU SUD : Le chef rebelle Riek Machar n'a pas le contrôle sur ses forces



L'ancien vice-président Riek Machar, à la tête de la rébellion qui affronte l'armée régulière au Soudan du Sud, n'a pas le contrôle sur ses forces, a indiqué lundi le gouvernement sud-soudanais.

Les troupes rebelles pro-Machar ont lancé depuis dimanche soir une nouvelle offensive contre l'armée dans l'Etat pétrolier du Haut-Nil (nord-est), a affirmé le ministre de la Défense Kuol Manyang, cité par l'AFP, en soulignant que l'armée gouvernementale avait reçu l'ordre «de ne pas attaquer, mais uniquement de se défendre». Pour le ministre, «M. Machar ne contrôle pas ses forces. Ce sont des forces irrégulières, telles que l'Armée blanche» («White Army»).

«L'Armée blanche ce sont des civils armés, ils ne savent même pas que l'Accord de cessation des hostilités a été signé, ils n'en ont pas entendu parler et ce sont eux qui attaquent», a-t-il estimé. L'Armée blanche est une milice de jeunes civils nuer, peuple dont est issu M. Machar, que de vieilles rancunes opposent aux dinka, peuple auquel appartient M. Kiir. Dinka et Nuer sont les deux principales ethnies du pays.

Le président Salva Kiir et Riek Machar, son ancien vice-président devenu chef rebelle, ont signé vendredi à Addis Abeba un engagement à «cesser les hostilités» dans les 24 heures, ou au plus tard samedi soir, et la formation d'un gouvernement de transition.

Dimanche, les deux camps se sont mutuellement accusés de violer le cessez-le-feu quelques heures après son entrée en vigueur.

## NIGERIA: Mobilisation internationale pour libérer les lycéennes enlevées par Boko Haram

**La mobilisation internationale s'intensifie pour aider le Nigeria à retrouver plus de 200 lycéennes enlevées mi-avril par le groupe armé Boko Haram, auteur de violences meurtrières dans le pays.**

Le président nigérian Goodluck Jonathan a affirmé, dans un communiqué dimanche soir, qu'il était «très optimiste» à propos de l'opération de recherche en cours, grâce à l'appui logistique de la communauté internationale.

Des experts américains et britanniques entre autres sont déjà au Nigeria pour participer aux recherches. La Chine a aussi proposé de partager les informations recueillies par ses services de renseignements et ses satellites.

Les ministères belges des Affaires étrangères et de la Santé ont annoncé lundi l'envoi d'une équipe restreinte au Nigeria pour une mission exploratoire à la suite des contacts bilatéraux établis avec les autorités nigérianes dans le cadre de cette affaire.

La mission belge, précisent les autorités belges, explorera l'utilité du déploiement éventuel d'une unité de soutien médico-psychologique pour les familles des jeunes filles enlevées par Boko Haram ainsi que pour les jeunes filles elles-mêmes, une fois libérées.

L'Espagne a offert aux autorités nigérianes «les services d'une équipe de quatre policiers experts des réseaux africains, pour collaborer dans la recherche de 200 filles séquestrées par l'organisation terroriste Boko Haram», selon la vice-présidente du gouvernement espagnol Soraya Saenz de Santamaría.

De son côté, le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a décidé d'envoyer son représentant spécial en Afrique de l'Ouest, Saïd Djinnit, à Abuja pour proposer l'aide des Nations unies.

Une déclaration unanime du Conseil de sécurité affirme que ces exactions «peuvent constituer des crimes contre l'humanité» possibles de poursuites devant la justice internationale. Elle ne fait cependant pas explicitement réfé-



rence à la Cour pénale internationale (CPI).

Les 15 pays membres du Conseil se disent prêts à «suivre de manière active la situation des jeunes filles enlevées et à envisager des mesures appropriées contre Boko Haram», une allusion apparente à d'éventuelles sanctions.

La première dame des Etats-Unis Michelle Obama a dénoncé un enlèvement «insensé», commis par un «groupe terroriste déterminé à empêcher ces filles de recevoir une éducation», une tendance qu'elle a appelé à combattre.

### L'ONU appelle à renforcer la coopération régionale contre le terrorisme

Le représentant spécial de l'ONU en Afrique de l'Ouest, Saïd Djinnit, a appelé à renforcer la coopération régionale contre le terrorisme, suite à l'enlèvement de ces lycéennes.

«Nous avons réitéré notre ferme condamnation du terrorisme, de l'enlèvement des lycéennes et de la déclaration du leader de Boko Haram sur le sort qu'il veut (leur) réservé», a déclaré M. Djinnit, dans une déclaration vendredi dernier.

Le représentant spécial de l'ONU s'exprimait lors d'une conférence de presse après une rencontre à Dakar des chefs de mission de maintien de la paix de l'ONU en Afrique de l'Ouest. Saïd Djinnit a fait part de l'«indignation suscitée par cet enlèvement, mené mi-avril par Boko Haram et qui, a-t-il indiqué, illustre le fait que le terrorisme nous concerne tous».

«Nous appelons toute la région à renforcer la coopération pour faire face au terrorisme. Même si le terrorisme frappe le Nigeria individuellement, c'est un fléau qui affecte toute la région. La clef du succès (contre le phénomène), c'est

la coopération régionale», a ajouté M. Djinnit.

Par ailleurs, le président français François Hollande a annoncé la tenue probable samedi à Paris d'un sommet de dirigeants africains sur la sécurité au Nigeria et dans sa région. «J'ai proposé, avec le président nigérian Goodluck Jonathan, une réunion des pays limitrophes du Nigeria», a-t-il déclaré dimanche à Bakou, en marge d'un déplacement dans le Caucase.

Il s'agira d'évoquer les questions de sécurité, et notamment le groupe Boko Haram, a précisé l'entourage du président français.

Le 14 avril, le groupe armé extrémiste Boko Haram, dont le nom signifie «l'éducation occidentale est un péché», avait attaqué un lycée de Chibok, dans le nord-est du Nigeria, et enlevé 276 adolescentes, dont 223 sont toujours captives, selon la police. Le groupe a revendiqué l'enlèvement des lycéennes, menaçant de les vendre comme «esclaves» et de les «marié» de force.

Une vidéo diffusée lundi par le groupe d'insurgés obtenue par l'agence AFP, montrait une centaine de jeunes femmes présentées comme les lycéennes enlevées mi-avril dans le nord-est du Nigeria, dans laquelle Boko Haram exige la libération de prisonniers du groupe en échange de celle des jeunes filles. «Nous ne les libérerons qu'après que vous ayez libéré nos frères» emprisonnés par les autorités nigérianes, a dit le chef présumé de Boko Haram, Abubakar Shekau. L'insurrection menée par Boko Haram, qui dure depuis cinq ans, a fait des milliers de morts (plus de 1 500 depuis début 2014) au Nigeria, pays le plus peuplé et première économie d'Afrique. Les violences se concentrent dans le Nord-Est, où l'armée mène une vaste opération depuis un an contre les insurgés.

## EGYPTE



## 630 sièges à pourvoir au prochain Parlement égyptien dont 5% désignés

La commission d'amendement des lois sur les élections parlementaires et les droits politiques en Egypte a décidé de relever à 630 le nombre de sièges à pourvoir à la prochaine législature du parlement égyptien. 600 sièges sont à pourvoir lors de la prochaine législature au Conseil du peuple oultre 5% de membres dési-

gnés par le président pour représenter les différentes franges de la société égyptienne, conformément à la constitution, soit jusqu'à 30 députés et un nombre total de 630 sièges, a indiqué le porte-parole de la commission dans des déclarations à la presse publiées lundi.

Le nombre des membres

sout en 2012 était de 444 députés, outre dix membres désignés. Le courant islamiste (Frères musulmans et Dawa salafia) avait remporté la majorité des sièges.

Le relèvement du nombre de sièges du prochain parlement témoigne de la volonté de la commission d'assurer une plus grande représentativité des régions

et des citoyens égyptiens notamment de la femme, a-t-il précisé.

La commission s'attelle actuellement à l'examen des critères de la désignation de 5% des membres du parlement par le président de la république et du découpage des circonscriptions électorales.

APS

AUJOURD'HUI À BRUXELLES

## 8<sup>e</sup> session du Conseil d'association Algérie - UE

L'Algérie et l'Union européenne (UE) tiendront aujourd'hui à Bruxelles la huitième session de leur Conseil d'association qui sera axée sur la coopération économique et le dialogue politique, et permettra des échanges sur les questions régionales et internationales ainsi que sur la Politique européenne de voisinage (PEV).

«L'Algérie fera valoir lors de cette session ses attentes en matière des perspectives de la coopération économique avec l'Union européenne», a indiqué à l'APS une source de la délégation algérienne.

Les points relatifs au renforcement des investissements et à la poursuite de l'accompagnement européen dans les efforts de diversification de l'économie algérienne seront ainsi évoqués lors de cette réunion qui sera conjointement présidée par le ministre algérien des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, et son homologue grec dont le pays assure la présidence tournante de l'UE, a précisé cette source.

Les deux parties aborderont aussi les perspectives du développement de la coopération énergétique.

L'Algérie et l'UE avaient signé en juillet 2013 un mémorandum d'entente sur un partenariat stratégique dans le domaine de l'énergie.

Paraphé à Alger par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, et le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, cet accord porte sur toutes les actions de coopération dans le domaine des énergies, notamment conventionnelles et renouvelables ainsi que sur l'industrie énergétique, le transfert de technologies, l'expertise et le management.



Le mémorandum d'entente porte aussi sur l'assurance des approvisionnements de l'Europe en énergie et la garantie des parts du marché de l'Algérie au sein de l'UE.

### La PEV sera au menu des discussions

La session du Conseil d'association sera l'occasion de parapher le protocole à l'Accord d'association sur la participation de l'Algérie aux programmes de l'UE relatifs à la recherche/développement ouverts aux pays partenaires du voisinage de l'UE.

Cette participation aux programmes communautaires permettra à notre pays de bénéficier de l'expertise et du transfert des connaissances dont disposent les centres d'excellences européens dans différents domaines», a précisé dimanche un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

La partie algérienne saura en outre, cette opportunité pour réitérer l'attachement de l'Algérie au «renforcement» des liens de coopération avec l'UE, ses institutions et ses 28 Etats membres en vue de la promotion et du développement d'un partenariat global, diversifié et mutuellement bénéfique.

Il s'agit aussi pour les deux parties de «se consulter» et d'«échanger» leurs vues sur les «récents développements» intervenus en Algérie et dans l'UE, ainsi que sur les «mutations» en cours dans la région et des questions d'actualités d'intérêt commun.

Les discussions porteront essentiellement sur «la facilitation du déplacement des Algériens dans les Etats membres de l'UE», a-t-on affirmé.

La Politique européenne de voisinage (PEV) sera, elle aussi, au menu de la réunion de ce jour, a indiqué, par ailleurs, la même source, ajoutant que pour cet aspect, la partie algérienne «développera sa vision par rapport à cette politique».

L'Algérie n'a pas encore adhéré à la PEV, lancée en 2003, la jugeant «contraignante» notamment en matière de politique intérieure des pays voulant y souscrire et sur le chapitre de la libre circulation des personnes.

Un processus de consultations a été lancé en 2010 pour revisiter la PEV et l'adapter au nouveau contexte régional et aux besoins des partenaires.

L'Algérie a participé à ce processus de révision de la PEV où elle a demandé l'in-

clusion de principes directeurs liés à la souplesse, à la formulation des plans d'action sur la base de la demande et non de l'offre.

Le Conseil d'association algéro-européen est la plus haute instance politique mise en place dans le cadre du suivi de la mise en œuvre de l'Accord d'association, liant les deux parties depuis 2005. Il se réunit normalement une fois par an pour évaluer les réalisations et les projets en matière de coopération.

L'UE est le premier partenaire économique et commercial de l'Algérie avec des échanges estimés à 18,07 mds de dollars lors du premier trimestre 2014, soit 59,72% de l'ensemble des échanges commerciaux de l'Algérie, selon des chiffres fournis samedi par les douanes algériennes.

Les importations algériennes de l'UE ont atteint près de 7,14 mds usd durant le 1er trimestre 2014, soit 51,60 % des importations globales du pays, alors que les exportations algériennes vers ces pays étaient de 10,93 mds usd, représentant 66,55% des exportations globales du pays, qui sont constituées de plus de 95% des hydrocarbures et de leurs dérivés.

## ATHÈNES

### M<sup>e</sup> Boudjemaâ participe à la Conférence méditerranéenne sur l'environnement et les changements climatiques

La ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, Dalila Boudjemaâ, participera aujourd'hui à la Conférence ministérielle méditerranéenne sur l'environnement et les changements climatiques qui se tiendra à Athènes en Grèce, a indiqué hier le ministère dans un communiqué.

Organisée par l'Union pour la Méditerranée (UPM) et co-présidée avec la présidence grecque de l'Union européenne (UE), la conférence portera, notamment, sur l'évaluation du bilan de l'initiative Horizon 2020 sur la dépollution de la Méditerranée, selon la même source.

Des discussions entre ministres méditerranéens de l'Environnement et



un panel d'experts autour des problématiques liées aux changements climatiques, à la consommation, à la production durable à la biodiversité, à la gestion intégrée des zones côtières ainsi qu'à la stratégie méditerranéenne sur l'éducation pour le développement durable, sont au menu.

Les débats s'intéresseront aussi au développement des villes à faible émission de carbone.

Le segment de la conférence consacrée aux changements climatiques s'articulera essentiellement autour de la Conférence des parties de la convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques, prévue le 11 décembre 2015 à Paris, a-t-on ajouté.

## SYRIE

### Accord entre gouvernement et rebelles sur la libération de familles détenues, en échange de vivres

Un accord entre le gouvernement syrien et les rebelles sur la libération de familles détenues par les insurgés en échange de vivres a été conclu à Adra, près de la capitale syrienne, a rapporté hier le quotidien syrien *al-Watan*.

L'accord, qui devrait être mis en œuvre prochainement, prévoit la libération de familles détenues par les rebelles dans la cité ouvrière d'Adra, une localité de 20.000 habitants à 35 km au nord-est de Damas et assiégée par l'armée, en échange d'entrée de vivres dans la ville, a précisé le journal.

En contrepartie de l'entrée de nourriture et de la libération d'opposants détenus dans les prisons gouvernementales, 1.500 familles retenues par les rebelles à Adra seront libérées, selon *al-Watan*.

Dans une première étape, et en signe de bonne volonté, «une famille de huit personnes sera relâchée contre l'entrée de produits alimentaires pour les civils à Adra», selon la même source.

Ensuite, «l'échange consistera à libérer une famille retenue en otage à Adra contre la libération d'un détenu (dans les prisons du régime)», poursuit le quotidien.

Au moins 32 civils ont été tués par les rebelles dans la ville, certains égorgés, selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH).

L'accord a été conclu avec le concours de notables et de personnalités religieuses de la ville de Douma, près d'Adra, a affirmé le président du «comité de réconciliation populaire» cheikh Jaber Issa, cité par le quotidien.

Le 11 décembre, les rebelles se sont emparés de la cité d'Adra. Trois jours plus tard, l'armée menait une contre-offensive, sans parvenir à les déloger.

Depuis, l'armée syrienne encercle la ville, mais contrôle toujours la zone industrielle adjacente.

Plusieurs accords de trêve ont été conclus entre l'armée syrienne et les rebelles, notamment dans des localités autour de Damas.

## AFGHANISTAN

### Sept morts dans une attaque talibane contre un bâtiment gouvernemental à Nangarhar

Sept personnes ont été tuées et dix autres blessées hier dans une attaque armée des insurgés talibans contre un bâtiment gouvernemental à Jalalabad, chef-lieu de la province afghane de Nangarhar (est), a annoncé une source de sécurité. «Trois militants ont ciblé le bureau provincial du Directeurat de la justice vers 09h45 (heure locale). Les forces de sécurité ont évacué le bâtiment après un échange de tirs qui a duré plusieurs heures», a indiqué cette source citée par l'AFP. «Deux policiers, deux employés du département et trois militants, ont été tués au cours de l'attaque», a-t-elle précisé. Plus tôt, sept policiers, dont deux officiers, ont été tués dans une attaque contre un point de contrôle de sécurité dans le district de Sangin, dans la province afghane de Helmand (sud).

Plusieurs autres attaques ont été perpétrées hier à travers l'Afghanistan par les insurgés qui ont lancé leur «offensive de printemps» notamment à Kaboul où des roquettes ont été tirées vers l'aéroport, et à Ghazni (centre) où trois personnes ont été tuées.

## AFGHANISTAN

## Les talibans mènent une série d'attaques à Kaboul et ailleurs dans le pays...



Des attaques ont été perpétrées hier à travers l'Afghanistan par les insurgés qui ont lancé leur «offensive de printemps» notamment à Kaboul où des roquettes ont été tirées vers l'aéroport, et à Ghazni (centre) où trois personnes ont été tuées, selon des responsables.

Les rebelles ont tiré des roquettes en direction de l'aéroport de Kaboul et des obus de mortier sur la base militaire de Bagram, sans toutefois faire de victimes, ont annoncé des responsables afghans et de l'Otan.

«Deux roquettes ont été tirées vers le nord de l'aéroport international de Kaboul», a déclaré à l'AFP le porte-parole du ministère de l'Intérieur, Sediq Sediqqi, affirmant que l'attaque n'avait pas fait de victimes.

Une attaque était également en cours à Jalalabad (est), où au moins deux kamikazes ont réussi à pénétrer à l'intérieur du ministère de la Justice du gouvernement provincial.

«Il y a des échanges de tirs» avec les forces de sécurité afghanes, a déclaré à l'AFP Hazrat Husain Mashriqi, porte-parole de la police locale.

«Nous avons aussi tiré à la roquette sur les talibans (...) et encerclé le bâtiment», a-t-il ajouté.

A Ghazni, au moins trois personnes ont été tuées et huit autres blessées après une série d'attaques menées par les rebelles, a indiqué le vice-gouverneur provincial, Mohammad Ali Ahmadi.

Les insurgés ont visé des postes de sécurité de la police, mais aussi tiré des roquettes sur les bureaux de l'administration locale.

Les talibans ont revendiqué ces attaques via un compte Twitter, selon l'agence AFP.

Chassés du pouvoir en 2001 par une coalition militaire internationale menée par les Américains, les talibans mènent depuis une insurrection sanglante que douze ans de présence militaire occidentale n'ont pas réussi à mater.

## ...Sept policiers tués dans une attaque contre un point de contrôle

Sept policiers, dont deux officiers, ont été tués hier dans une attaque contre un point de contrôle de sécurité dans le district de Sangin, dans la province afghane de Helmand (Sud), a-t-on indiqué de source officielle.

Les insurgés «ont lancé une attaque contre un point de contrôle de la police à Katalawaz. Ils y ont tué deux officiers en service. Cinq autres policiers qui dormaient encore ont été tués par balles au cours de la nuit», a affirmé le gouverneur du district, Sulaiman Shah Sarwani.

Les insurgés talibans seraient à l'origine de cette attaque, selon la même source.

L'attaque a eu lieu alors que les talibans ont lancé hier une offensive printanière annuelle contre les forces de sécurité et les intérêts du gouvernement.

## UKRAINE

## Les Ukrainiens de l'Est soutiennent l'indépendance, Moscou pour un dialogue incluant les séparatistes

La Russie a annoncé hier qu'elle «respecte» l'expression de la volonté des Ukrainiens de l'Est aux référendums de dimanche concernant le statut des deux régions de Donetsk et Lougansk, tout en insistant sur le «dialogue» incluant les représentants des régions séparatistes.

Les opposants de l'est ukrainien aux nouvelles autorités de Kiev ont revendiqué un soutien à près de 90% à l'indépendance de la région de Donetsk (Est) à l'issue du référendum concernant le statut de cette région.

Les premiers résultats du scrutin, tombés dès la soirée, ne concernent que la région de Donetsk, l'une des deux (avec celle de Lougansk) concernées par le vote.

«89,07% ont voté pour et 10,19% contre. Cela peut être considéré comme le résultat définitif», a déclaré Roman Liaguine, chef de la commission électorale mise en place par les opposants. Le taux de participation a atteint 74,87%, selon la même source.

Le lendemain de l'annonce des résultats, la présidence russe a déclaré hier qu'elle «respecte» l'expression de la volonté des Ukrainiens de l'Est et compte désormais sur un «dialogue» entre les régions séparatistes et les autorités de Kiev pour la mise en œuvre de ces résultats.

«Nous respectons à Moscou l'expression de la volonté des populations des régions de Donetsk et Lougansk et partons du principe que la mise en œuvre pratique du résultat des référendums (d'indépendance, ndlr) se fera de



manière civilisée, sans aucune récidive de violence, par le dialogue entre les représentants de Kiev, Donetsk et Lougansk», a déclaré le Kremlin dans un communiqué.

A Kiev, le ministère des Affaires étrangères a qualifié dimanche la consultation de «farce criminelle» financée par la Russie, estimant que «le référendum (...) est juridiquement nul et n'aura aucune conséquence juridique pour l'territorialité de l'Ukraine».

Le président de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) a pour sa part jugé que le scrutin était «incompatible avec la Constitution ukrainienne et de ce fait illégal», disant: «Il faut éviter ce genre d'actes de provocation.»

Les autorités ukrainiennes et les pays occidentaux craignent que ne se reproduise un scénario similaire à celui qui a conduit au rattachement de la Crimée à la Russie en mars, après un référendum similaire.

L'OSCE a en outre annoncé hier la nomination du diplomate allemand, Wolfgang Ischinger, médiateur de cette organisation

pour tenter d'établir un dialogue entre «les représentants du pouvoir, du parlement ukrainien et des régions, notamment de l'Est», a déclaré le président de l'organisation, Didier Burkhalter, au cours d'une réunion avec les ministres des Affaires étrangères de l'UE à Bruxelles.

### Moscou pour un dialogue incluant les régions séparatistes

Sur le terrain, de nombreuses détonations ont retenti hier en début de matinée à Slaviansk, bastion des opposants «pro-russes» dans l'est de l'Ukraine.

Les combats ont repris, comme presque chaque jour, dans le village d'Andriïvka, sur la «ligne de front», à l'entrée sud de cette cité de 110.000 habitants encerclée par les forces ukrainiennes qui y mènent une vaste opération militaire depuis le 2 mai, a déclaré Stella Khorocheva, porte-parole des opposants de Slaviansk.

Dimanche, durant le déroulement du scrutin, de nombreuses et très fortes détonations ont retenti en début de matinée, selon les médias.

Les affrontements armés dans l'est et le Sud de l'Ukraine ont fait des dizaines de morts ces deux dernières semaines.

## MER DE CHINE MÉRIDIONALE

## L'Asean «très préoccupée» par les disputes territoriales

Les dirigeants des pays membres de l'Association des Nations d'Asie du Sud-est (Asean) ont fait part de leur «grande préoccupation» quant aux disputes territoriales en mer de Chine méridionale, dans un communiqué publié hier.

«Nous exprimons notre grande préoccupation à propos des développements en cours en mer de Chine méridionale», a indiqué le communiqué.

L'association appelle toutes les parties impliquées à «faire preuve de retenue, ne pas avoir recours aux menaces ou à la force et résoudre les conflits de manière pacifique, en accord avec les principes universellement reconnus du droit international».

Le communiqué intervient au lendemain du sommet des dix pays mem-

bre de l'Asean dans la capitale birmane, Naypyidaw, une réunion dominée par les tensions entre la Chine qui revendique la quasi-totalité de la mer de Chine méridionale, et ses voisins.

La semaine dernière, le Vietnam a accusé des bateaux chinois, protégés par les installations de forage pétrolier dans des eaux disputées, d'avoir attaqué ses navires.

Les tensions sont montées ces derniers jours après que Pékin eut redéployé une plate-forme en eau profonde dans une zone également revendiquée par Hanoi.

Plusieurs incidents ont mis aux prises des navires vietnamiens et chinois depuis, les deux pays s'en renvoyant la responsabilité. Pékin a réitéré sa position selon laquelle la Chine jouit d'une souveraineté inaliénable sur la quasi-totalité de la mer de



Chine méridionale.

Pékin est également en froid avec Tokyo concernant des îlots en mer de Chine orientale.

APS

## PROGRAMME DU JOUR

**TF1**

06:00 Série TV : Voici Timmy  
 06:10 Jeunesse : Franklin  
 06:20 Jeunesse : Franklin  
 06:30 Jeunesse : Franklin  
 06:45 Jeunesse : TFou  
 08:25 Culture Infos : Météo  
 08:30 Culture Infos : Téléshopping  
 09:20 Culture Infos : Météo  
 09:25 Série TV : Petits secrets entre voisins  
 09:55 Série TV : Petits secrets entre voisins  
 10:25 Série TV : Au nom de la vérité  
 10:55 Série TV : Au nom de la vérité  
 11:20 Série TV : Au nom de la vérité  
 11:55 : Petits plats en équilibre  
 12:00 Divertissement : Les douze coups de midi  
 12:50 Sport : L'affiche du jour  
 13:00 Culture Infos : Journal  
 13:40 : Petits plats en équilibre  
 13:45 Culture Infos : Histoire d'un rêve  
 13:50 Culture Infos : Météo  
 13:55 Série TV : Les feux de l'amour  
 15:15 Divertissement : La femme la plus recherchée d'Amérique  
 17:00 Divertissement : Quatre mariages pour une lune de miel  
 18:00 Divertissement : Bienvenue chez nous  
 19:00 Divertissement : Money Drop  
 19:50 Culture Infos : Météo  
 20:00 Culture Infos : Journal  
 20:30 Culture Infos : My Million  
 20:35 Culture Infos : Météo  
 20:40 Série TV : Nos chers voisins  
 20:45 Divertissement : C'est Canteloup  
 20:55 Série TV : Unforgettable  
 21:40 Série TV : Unforgettable  
 22:30 Série TV : Unforgettable  
 23:20 Autre : Tirage de l'Euro Millions  
 23:25 Culture Infos : La brigade

**2**

06:00 Divertissement : Les Z'amours  
 06:25 Culture Infos : Point route  
 06:30 Culture Infos : Journal  
 06:35 Culture Infos : Télématin  
 06:57 Culture Infos : Météo 2  
 07:00 Culture Infos : Journal  
 07:10 Culture Infos : Télématin (suite)  
 08:00 Culture Infos : Journal  
 08:10 Culture Infos : Télématin (suite)  
 08:55 Culture Infos : Campagne officielle pour les élections européennes  
 09:10 Divertissement : Dans quelle éta-ge  
 09:12 Série TV : Des jours et des vies  
 09:35 Série TV : Amour, gloire et beauté  
 10:00 Culture Infos : C'est au programme  
 10:50 Culture Infos : Météo outremer  
 10:55 Divertissement : Motus  
 11:30 Divertissement : Les Z'amours  
 12:00 Divertissement : Tout le monde veut prendre sa place  
 12:55 Culture Infos : Météo 2  
 13:00 Culture Infos : Journal  
 13:45 Culture Infos : Campagne officielle pour les élections européennes  
 13:50 Culture Infos : Météo 2  
 13:55 Culture Infos : Consomag  
 14:00 Culture Infos : Toute une histoire  
 15:50 Culture Infos : Comment ça va bien!  
 17:05 Culture Infos : Dame la peau d'un chef  
 17:55 Divertissement : On n'demande qu'à rire  
 18:55 Divertissement : N'oubliez pas les paroles  
 19:30 Divertissement : N'oubliez pas les paroles  
 20:00 Culture Infos : Météo 2  
 20:02 Culture Infos : Journal  
 20:40 Culture Infos : Campagne officielle pour les élections européennes  
 20:43 Divertissement : Parlons PME  
 20:44 Divertissement : Alcaline l'instant  
 20:45 Culture Infos : Météo 2  
 20:47 Culture Infos : Un jour, une histoire  
 22:20 Cinéma : Le dictateur

**3**

06:00 Culture Infos : EuroNews  
 06:45 Jeunesse : Ludo  
 06:46 Jeunesse : La Terre vue d'Alban  
 06:48 Série TV : Nos voisins les Marsupilamis  
 07:17 Série TV : Nos voisins les Marsupilamis  
 07:45 Jeunesse : Tom et Jerry Tales  
 07:52 Jeunesse : Tom et Jerry Tales  
 07:59 Jeunesse : Tom et Jerry Tales  
 08:05 Jeunesse : Tom et Jerry Tales  
 08:17 Jeunesse : Les lapins crétins : invasion  
 08:23 Jeunesse : Les lapins crétins : invasion  
 08:30 Jeunesse : Les lapins crétins : invasion  
 08:37 Série TV : La chouette & Cie  
 08:50 Culture Infos : Des histoires et des vies (ière partie)  
 09:50 Culture Infos : Des histoires et des vies (2e partie)

partie)

10:45 Culture Infos : Consomag  
 10:50 Culture Infos : Midi en France  
 11:55 Culture Infos : Météo  
 12:00 Culture Infos : 12/13 : Journal régional  
 12:25 Culture Infos : 12/13 : Journal national  
 12:55 Culture Infos : Météo à la carte  
 13:50 Série TV : Un cas pour deux  
 14:45 Culture Infos : Questions au gouvernement  
 16:10 Divertissement : Des chiffres et des lettres  
 16:50 Divertissement : Harry  
 17:25 Divertissement : Slam  
 18:00 Culture Infos : Campagne officielle pour les élections européennes  
 18:10 Divertissement : Questions pour un champion  
 19:00 Culture Infos : 19/20 : Journal régional  
 19:18 Culture Infos : 19/20 : Edition locale  
 19:30 Culture Infos : 19/20 : Journal national  
 19:58 Culture Infos : Météo  
 20:00 Sport : Tout le sport  
 20:10 Culture Infos : Du potager à l'assiette  
 20:15 Série TV : Plus belle la vie  
 20:45 Divertissement : Coût de chance  
 22:20 Culture Infos : Météo  
 22:23 Culture Infos : Parlons passion  
 22:25 Culture Infos : Grand Soir 3  
 23:20 Culture Infos : Campagne officielle pour les élections européennes  
 23:30 Divertissement : Le pitch  
 23:40 Culture Infos : Les carnets de Julie

**CANAL+**

06:25 Divertissement : La semaine des Guignols  
 06:55 Divertissement : Zapping  
 07:00 Divertissement : Le Before du grand journal  
 07:28 Culture Infos : La météo  
 07:30 Divertissement : Le petit journal  
 08:00 Divertissement : Les Guignols de l'info  
 08:08 Culture Infos : La météo  
 08:10 Sport : Zapsport  
 08:20 Série TV : Les Simpson  
 08:40 Cinéma : 40 ans : mode d'emploi  
 10:50 Cinéma : The Call  
 12:20 Culture Infos : La nouvelle édition  
 12:45 Culture Infos : La nouvelle édition, 2e partie  
 14:00 : Scandal  
 14:45 : Scandal  
 15:25 Cinéma : Insolation  
 15:30 Culture Infos : Les nouveaux explorateurs  
 16:25 Cinéma : Hitchcock  
 17:58 Divertissement : Dans la bouche...  
 18:00 Divertissement : Zapping  
 18:10 Divertissement : Le Before du grand journal  
 18:45 Culture Infos : Le JT  
 19:05 Divertissement : Le grand journal  
 20:00 Divertissement : Le grand journal, la suite  
 20:25 Divertissement : Le petit journal  
 20:55 Culture Infos : Global partage  
 22:23 Divertissement : Plateaux cinéma indépendant  
 22:25 Cinéma : The Bling Ring  
 23:53 Divertissement : Plateaux cinéma indépendant  
 23:55 Cinéma : Les chevaux de Dieu

**M6**

06:00 Divertissement : M6 Music  
 07:10 Culture Infos : Météo  
 07:15 Jeunesse : La maison de Mickey  
 07:45 Jeunesse : Princesse Sofia  
 08:10 Jeunesse : Les blagues de Toto  
 08:25 Jeunesse : Le petit Nicolas  
 08:40 Série TV : Martine  
 08:55 Culture Infos : Météo  
 09:00 Culture Infos : M6 boutique  
 10:05 Culture Infos : Météo  
 10:10 Divertissement : Les reines du shopping  
 11:05 Série TV : La petite maison dans la prairie  
 12:40 Culture Infos : Météo  
 12:45 Culture Infos : Le 12:45  
 13:05 Série TV : Scènes de ménages  
 13:30 Culture Infos : Météo  
 13:35 Divertissement : Dans la peau d'une ronde  
 15:25 Série TV : Hawthorne : infirmière en chef  
 16:25 Divertissement : Les reines du shopping  
 17:25 Divertissement : La meilleure boulangerie de France  
 18:40 Culture Infos : 100 % mag  
 19:40 Culture Infos : Météo  
 19:45 Culture Infos : Le 19:45  
 20:05 Série TV : Scènes de ménages  
 20:30 Divertissement : Recherche appartement ou maison  
 22:15 Divertissement : Recherche appartement ou maison  
 23:30 Divertissement : Recherche appartement ou maison

## TÉLÉ

## La sélection

**TF1**

19h50

## Unforgettable

## Résumé

Un jeune homme, John Patton, est retrouvé mort dans une bibliothèque, le visage et le corps couvert d'eczéma. L'autopsie révèle qu'il a été empoisonné au RDX, un composant du C4, un puissant explosif. Les enquêteurs pensent que Patton a été intoxiqué par une longue manipulation du produit, sans doute en fabriquant une bombe. Lorsqu'il est mort, Patton serrait le journal d'un peintre, Alfred Goose, censé avoir trouvé le trésor du Hussar, un navire britannique qui, au temps de l'Empire, transportait de l'or espagnol. Carrie et Al découvrent que Patton faisait partie d'un groupe d'explorateurs urbains, des gens habitués à visiter des lieux abandonnés...

**2**

19h47

## Un jour, une histoire

## Résumé

Charlot, étrange personnage de cinéma, clochard tendre et bouleversant, a vu le jour en 1914, il y a tout juste cent ans. A cette occasion, Laurent Delahousse présente, depuis le manoir de Ban, dernière demeure de Charlie Chaplin en Suisse, un documentaire sur ce cinéaste hors du commun, mort le 25 décembre 1977. Le film a été tourné dans tous les lieux où il a vécu, notamment à Los Angeles. Le réalisateur Frédéric Martin mélange de nombreuses images d'archives personnelles et des scènes de fiction pour retracer les grands moments de sa vie. Le récit s'appuie également sur le témoignage de ses proches, enfants, petits-enfants, collaborateurs et biographes, mais aussi grandes personnalités du cinéma comme les réalisateurs Michel Hazanavicius, Costa Gavras et Milos Forman ou encore les comédiens Albert Dupontel et Gad Elmaleh.

**3**

19h14

## Coût de chance



## Résumé

Claire élève seule ses deux enfants. Veuve, elle multiplie les petits boulots précaires pour tenter de s'en sortir. Alors qu'elle est menacée d'être séparée de ses enfants, un incident vient bouleverser le cours des événements. Son fils est renversé sans gravité par une voiture. Le couple à la retraite, auteur de l'accident, rongé par la culpabilité, décide d'aider cette mère de famille en difficulté. Il lui propose de l'héberger dans une maison d'amis. Claire pense que la chance lui sourit enfin. Elle ne se doute absolument pas qu'en acceptant cette offre du couple Lacharrié, elle plonge dans une spirale infernale. Claire est enfermée dans un piège...

**CANAL+**

19h55

## Global partage



## Résumé

La crise actuelle a provoqué l'émergence d'une économie collaborative. Celle-ci est en train de révolutionner la manière de consommer et d'envisager le monde. Grâce au partage, voyager loin, bien manger, développer son entreprise ou acquérir de nouvelles connaissances ne sont désormais plus réservés aux gens aisés. Ainsi est né le «sharing», de la rencontre entre crise économique et perfectionnement des réseaux sociaux. Antonin Leonard, à la tête du site ouishare, recense des exemples de ce mode de vie alternatif qui met le local au cœur de son écosystème et fait la promotion de ce nouveau moyen de consommer et de penser.

**M6**

19h50

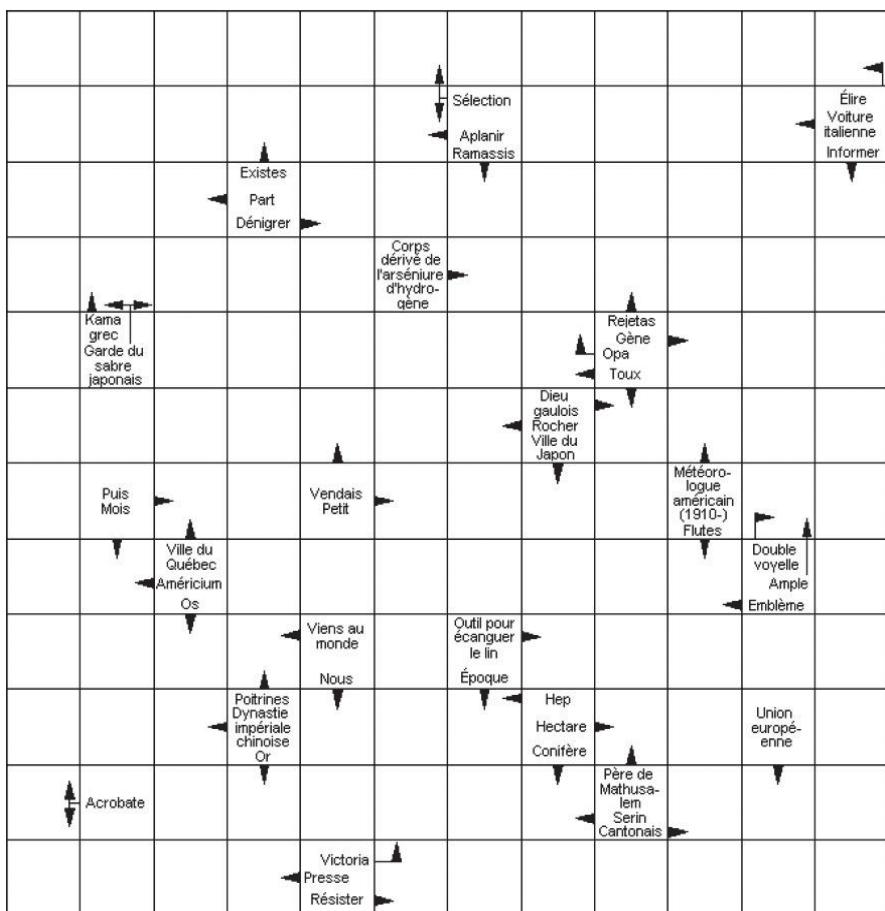
## Recherche appartement ou maison



## Résumé

Marco, 37 ans, et Sandra, 31 ans, vivent avec leur petite Tessa, 3 ans, dans un deux-pièces à Boulogne-Billancourt, dans les Hauts-de-Seine. Le couple se sent à l'étroit et souhaiterait trouver un appartement plus spacieux. Mais travaillant dans un bar de nuit, ils n'ont pas le temps de trouver la perle rare. Stéphane Plaza leur vient en aide. Aurélie, une Marseillaise de 28 ans, vit avec son chien Chipo dans le 13<sup>e</sup> arrondissement de la cité phocéenne. Aujourd'hui, elle veut acheter son propre appartement. Eric, un militaire de 50 ans, et sa femme Hélène, 40 ans, vivent à Dijon, en Côte-d'Or, depuis dix-huit mois. Ils ont décidé d'y acheter leur première maison. Celle-ci devra impérativement avoir une pièce commune où chacun pourra exprimer sa fibre artistique.

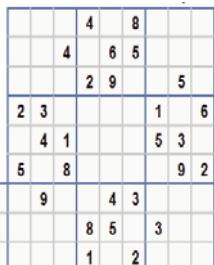
## Mots fléchés n°595



## Samouraï-Sudoku n°595

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



7 erreurs

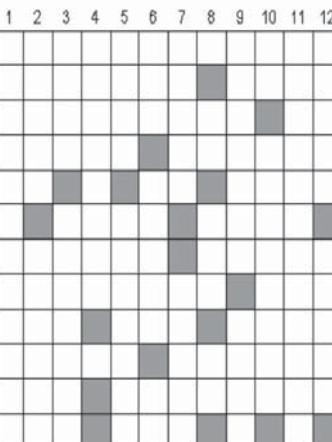
## Mots croisés n°595

## Horizontalement:

- Qui produit une double réfraction
- Formant le sommet d'un organe - Évêque de Noyon
- Droit de retour - Antimoine
- Tranchant - Personnage représenté dans l'attitude de la prière
- Gallium - Étain - Rejetât
- Écart de la commune de Martigues - Table à débiter de la viande
- Gherardesca (prénom) - Tombe du ciel
- Lier la variation d'un salaire à la variation d'une autre valeur prise comme référence
- Titre d'honneur chez les anglais
- Issue - Baie des côtes de Honshu - Cuisiniers à bord d'un navire
- Ancre de l'atride - Vase à col étroit et courbé
- Endroit peu profond d'une rivière - Russes
- Fleuve d'Allemagne - Écrivain italien

## Verticalement:

- Manière de parler embrouillé
- Racine d'un arbre-sau du Brésil - Arbre-sau gymnosperme
- Bord - Freinés, tempérés
- Etourdi
- Maison en Polynésie - Institut à plusieurs reprises en France (1710-1749)
- Petits ruisseaux - Laxatifs - Actinium
- Roi des Lapithes - Endroit
- Métal précieux - École nationale d'administration - Lac des Pyrénées
- Embarrassante - Vérin
- Article espagnol - Perdons notre temps à des riens
- Mélanconiques
- Région autonome de l'ouest de la Chine - Anneaux de cordeage



## Proverbes

L'eau ne peut pas monter la pente.

Proverbe algérien

Qui t'a louée ô mariée ? C'est ma mère en présence de ma tante.

Proverbe berbère

Pour vendre, dit du bien ; pour acheter, dis du mal.

Proverbe arabe

Il n'y a que le premier pas qui coutre.

Proverbe français

## C'est arrivé un 13 mai

1948 : massacre de Kfar Etzion orchestré par la Légion arabe sur des colonies juives.

1952 : ouverture de la première session du Rajya Sabha.

1958 : mise en place du comité de salut public à Alger.

1967 : Zakir Hussain devient président de l'Inde.

1968 : grande manifestation et début d'une grève générale qui va paralyser tout le pays, temps fort de mai 68 en France.

1981 : tentative d'assassinat de Jean-Paul II.

2005 : massacre d'Andijan (Ouzbékistan).

2008 : attentats de Jaipur.

2011 : attentat à Shabqadar au Pakistan.

2011 : résolution n° 1981 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : la situation en Côte d'Ivoire.

## Célébrations :

- Proposition de Journée mondiale de l'ingénierie pour l'avenir.

- **Équateur** : Fête de l'indépendance, commémore la déclaration d'indépendance vis-à-vis de la Grande Colombie, en 1830.

- **Fidji** : Rotuma Day (en) à Rotuma, pour commémorer la cession de l'île au Royaume-Uni en 1881.

- **Portugal** : Pèlerinage catholique à Notre-Dame de Fátima, commémorant la 1re apparition de la Vierge Marie en 1917.



FOOTBALL : MOBILIS-LIGUE 1 (28<sup>È</sup> JOURNÉE)

# Lutte acharnée dans le haut comme dans le bas du tableau

La 28<sup>È</sup> journée de Mobilis-Ligue 1 de football, prévue ce jour s'annonce palpitante, aussi bien dans les duels à distance entre les équipes de tête, pour une éventuelle participation à une joute internationale, que dans le bas du tableau où la lutte fera rage entre les clubs menacés de relégation.

Le plus important de ces duels sera probablement la chaude empoignade entre le MC Oran et la JS Béjaïa dont l'issue pourrait changer, de manière radicale, le sort d'un de ces deux clubs.

En effet, si le MCO l'emporte, il aura assuré son maintien, de manière quasi définitive parmi l'élite, au moment où la JSMB sera condamnée au purgatoire, au même titre que le CABBA et CRBAF, déjà relégués en Mobilis-Ligue 2 depuis plusieurs semaines. En revanche, si la JSMB gagne, elle reviendrait, dès lors, à la hauteur du CRB, le 1<sup>er</sup> club non re-

légeable, avec 28 points. Ce qui représente, à deux journées de la fin de la saison, en sérieuse chance de maintien pour le club de Yemma Gouraya. Pour sa part, dans le cas où il viendrait à perdre ce match à six points, le MCA retomberait aussitôt dans le doute, car avec un modeste capital de 30 points, il est loin d'être tiré d'affaire. Le club d'El Hamri ne dispose que de deux longueurs d'avance sur ses principaux concurrents pour le maintien, alors qu'il reste encore six points en jeu, soit largement de quoi permettre à des clubs comme la JSMB, le MOB et le CRB de le coiffer au poteau. Le MC Alger est tout aussi condamné à réussir un bon résultat au cours de cette 28<sup>È</sup> journée, car s'il viendrait à concéder une défaite à Béchar, il compliquerait sérieusement sa situation, lui qui voulait terminer l'exercice en cours à un classement honorable.

En effet, en se basant beaucoup plus sur la finale de la Coupe d'Algérie, qu'il a remportée (5-4 aux TAB face à la JSK) le Doyen a laissé filer plusieurs concurrents dans le haut du tableau. Aujourd'hui 5<sup>È</sup>, avec seulement 42 points, le MCA ne peut donc se permettre un faux pas contre la JS Saoura, au risque de dégringoler un peu plus au classement et compromettre par la même occasion son 2<sup>È</sup> objectif de la saison, qui consiste à décrocher une place honorable au classement. Tenu en échec (2-2) lors de la précédente journée, par l'USMA, au stade du 20 Août 55, le CR Belouizdad devra également tout faire pour revenir avec un bon résultat de Aïn M'lila, au risque de se retrouver dans la peau du 3<sup>È</sup> club relégable, surtout si ce faux pas coïncide avec une bonne performance de la JSMB à Oran. Dans le haut du tableau, le duel à distance entre l'ES Sétif et la



JS Kabylie devrait se poursuivre ce mardi, avec leurs déplacements respectifs à El Eulma et Béjaïa. Soit un chaud derby pour chacun des deux prétendants à la Ligue des Champions et dont l'issue sera déterminante dans cette perspective. Si l'ESS gagne et que la JSK perd, l'Aigle noir creusera l'écart à six points, franchissant un grand pas vers son objectif, surtout qu'il ne restera plus que deux matchs avant la fin de la saison. En revanche, si c'est la JSK qui l'emporte face au MOB et que l'ESS perd au stade Messaoud Zeggar, la lutte sera relancée de plus belle, puisque le club de la ville des Genêts reviendra à hauteur de son principal concurrent pour la Ligue des champions.

Enfin, à Bologhine, l'ambiance sera surtout à la fête puisque les Rouge et Noir ont besoin d'un seul point pour assurer le titre. Donc, la venue du RC Arba au cours de cette 28<sup>È</sup> journée sera juste une occasion de célébrer ce sacre.

## Programme

CRBAF- CRB  
USMHI-CABBA  
MOB- JSK  
JSS- MCA  
MCEE-ESS  
CSC-ASO  
USMA- RCA  
MCO-JSMB

## Classement :

	Pts	J
1. USMA	61	27
2. ESS	52	27
3. JSK	49	27
4. USMH	43	27
5. MCA	42	27
--. MCEE	42	27
7. RCA	40	27
8. CSC	39	27
9. JSS	37	27
10. ASO	36	27
11. MCO	30	27
12. MOB	29	27
13. CRB	28	27
14. JSMB	25	27
15. CABBA	20	27
--. CRBAF	20	27

## MOBILIS-LIGUE 1 PROFESSIONNELLE (29<sup>È</sup>) ESS- USMH décalé au mardi 20 mai

Le match ESSétif- USM El Harrach comptant pour la 29<sup>È</sup> et avant-dernière journée du championnat d'Algérie de Mobilis-Ligue 1 professionnelle est décalé au mardi 20 mai à 17h00 au stade du 8-Mai 45 à Sétif, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP). Cette rencontre a été reportée en raison du déplacement des Setifiens à Tunis pour affronter l'EST Tunis le samedi 17 mai à 19h00 au stade de Radès (Tunis) pour le compte de la première journée de la Ligue des champions d'Afrique de football, groupe B. Le reste des matchs de la 29<sup>È</sup> journée de Mobilis-Ligue 1 professionnelle auront lieu le samedi 17 mai avec au programme le déplacement du leader l'USM Alger à Béjaïa pour affronter la JSMB. De son côté, la JS Kabylie, toujours en course pour la deuxième place synonyme de participation à la Ligue des champions d'Afrique, accueillera la JS Saoura.

## PUBLICITÉ

## CONFÉRENCE DE PRESSE DU SÉLECTIONNEUR VAHID HALILHODZIC :

# “On va essayer de réaliser un exploit en passant le premier tour”

Le sélectionneur de l'équipe algérienne de football, Vahid Halilhodzic, a affirmé hier, lors d'une conférence de presse tenue au Centre technique de Sidi Moussa qu'il «compte sur la volonté et l'audace des joueurs pour tenter de réaliser un exploit de passer le premier tour du Mondial 2014 au Brésil (12 juin-13 juillet)».

### Saïd Ben

Le sélectionneur des Verts a d'abord livré la liste des 30 joueurs avec lesquels il travaillera jusqu'au 1<sup>er</sup> juin avant de choisir les 23 mondialistes avec l'objectif bien évident de passer au deuxième tour comme l'a voulu le président de la FAF, Mohamed Raouraoua.

Abordant ce sujet très important de l'objectif des Verts, le coach Vahid reconnaît d'une part que «nous avons l'équipe la plus faible du groupe», avec la Belgique, la Corée du Sud et la Russie. Mais, connaissant coach Vahid, le fondateur, il remarque qu'il ne faut pas que ce rêve se transforme en cauchemar du fait que «le niveau des équipes est très relevé dans notre groupe d'autant qu'elles possèdent des joueurs avec plus d'expérience». Mais, par contre, le coach Vahid ne va pas en victime toute désignée puisqu'il indique, tout de même que «depuis que j'ai pris en main la sélection algérienne en 2011, j'ai atteint mon objectif, et je n'ai aucune pression». Et poursuit-il, «vous connaissez Vahid, j'ai toujours «de perdre» avant d'ajouter que «nous avons une équipe jeune, il faut de l'audace pour gagner. Et là, il nous faut plusieurs exploits pour prétendre passer le premier tour, car là, il ne s'agit pas de tenter de gagner un seul match mais plusieurs». Pour étayer ses dires, coach Vahid cite comme exemple la Corée du Sud, qui est donnée comme outsider dans ce groupe. «La Corée du Sud pourrait être l'adversaire le

plus difficile, moi j'étais impressionné par leur façon de jouer» déclare t-il tout en reconnaissant que «je connais les qualités et les faiblesses de mon équipe». Et là, le sélectionneur des Verts explique quelque peu ses inquiétudes à propos des joueurs qu'il a choisis.

### A propos de quelques joueurs

Il évoque le joueur local Ferhat, à propos duquel il dira qu'il «sera dans les prochaines listes». Mais aujourd'hui, il n'est pas encore prêt pour faire partie de la liste des 30 pour la Coupe du Monde.

Car, dans une telle compétition, nous avons besoin de joueurs bien plus «expérimentés». Pour les joueurs manquant de compétition, Vahid citera le cas de l'ex-joueur de la JSK : «Belkalem est un garçon exceptionnel, et je vais tout tenter avec lui, pour qu'il soit prêt». Au sujet de l'attaquant Djebbour, il avouera que «je serai triste si Djebbour ne serait pas avec nous pour la Coupe du Monde» et d'expliquer que «Djebbour avait un rôle très important dans l'équipe, un leader positif même s'il ne joue pas».

Et d'enchaîner sur un plan global en déclarant que «je ne peux pas vous dire dans quel état sont mes joueurs, c'est bizarre que je l'avoue mais c'est comme ça!».

Des absents de la liste des 30 joueurs, on notera le cas Belfodil. Et à son propos, Vahid explique que «je ne prendrai Belfodil que dans le cas où Ghilas ne sera pas prêt».

Ghilas est victime d'une blessure qu'il est en train de soigner. L'attaquant international algérien du FC

Porto Nabil Ghilas, devrait subir, hier au moment où on mettait sous presse, un examen à Paris, pour être fixé sur sa participation à la Coupe du monde 2014. Touché à la cuisse, Ghilas avait déclaré forfait pour l'affiche traditionnelle entre Porto et Benfica (2-1) samedi soir pour le compte de la 30<sup>e</sup> et dernière journée du championnat portugais. Concernant Boudebouz, Vahid fait remarquer qu'il est bel et bien là :

«Boudebouz est dans la liste des 30 mais pour les 23, il y a de la concurrence».

Quant à Mahrez, le nouveau venu en sélection algérienne, coach Vahid dira que «je l'ai convoqué car je sais qu'il pourra bien aider l'équipe». J'aurai bien besoin de lui. On a besoin de joueurs comme lui qui peuvent faire la différence».

### Ses relations avec Raouraoua

Et là, coach Vahid n'a pas hésité à évoquer ses relations avec le président de la FAF. Ainsi, il déclare que «Le président ne sait même pas quand je vais convoquer les joueurs. Et bien que parfois, il demande des explications à propos de certains de ses chuchous et c'est normal, je dois dire aussi que jamais il ne m'a influencé». Et de poursuivre que Raouraoua m'avait même proposé de prendre la sélection algérienne pour huit ans soit jusqu'en 2022. «Pour le moment, je suis concentré sur mon travail avec l'équipe. Je prendrai une décision concernant mon avenir après la Coupe du monde», a indiqué le coach bosnien. «C'est un président qui connaît assez bien son travail. Au risque de me répéter, ma décision sera prise après le Mondial», a-t-il ajouté. «Avec Raouraoua on travaille très bien, ce n'est pas parce qu'on se prend la tête qu'on ne travaille pas ensemble. On est complices», conclut-il. D'autre part, le coach Vahid a annoncé que



l'équipe sera en stage jusqu'au 29 mai prochain avant que l'équipe ne se déplace pour la Suisse afin de disputer ses deux matchs amicaux, le premier contre l'Arménie le 31 mai et le second le 4 juin. Les joueurs choisis, auront une relâche de quelques jours avant leur retour au Centre de Sidi Moussa le 7 afin de s'envoler en direction du Brésil. Et justement au Brésil, l'équipe algérienne de football devrait donner la réplique en amical à son homologue nigériane, le 11 juin. Le sélectionneur national, Vahid Halilhodzic a déclaré qu'il y a une possibilité de jouer un match amical face au Nigeria au Brésil le 11 juin, mais cette rencontre reste encore à confirmer, les deux parties devront trouver une solution pour

la programmer». La rencontre devrait intervenir six jours avant l'entrée en lice de l'Algérie au tournoi mondial, où elle doit défier la Belgique, le 17 juin au stade de Belo Horizonte.

L'équipe nationale s'envolera pour le Brésil le samedi 7 juin dans la soirée, à bord d'un avion spécial. Elle établira son camp de base à Sorocaba (100 km de l'Etat de São Paulo). Au Mondial brésilien, les coéquipiers du capitaine Majid Bougherra évolueront dans le groupe H, avec la Belgique, la Russie, et la Corée du Sud. Les "Super Eagles" nigérians, champions d'Afrique, seront opposés dans le groupe F, à la Bosnie-Herzégovine, à l'Argentine, et à l'Iran.

S.B.

### Liste des 30 joueurs :

**Gardiens de but:** M'bolhi, Zemmamouche, Doukha, Cédric

**Défenseurs:** Belkalem, Bougherra, Cadamuro, Ghoulam, Halliche, Khoualed, Mandi, Mostefa, Medjani, Mesbah

**Milieux de terrain:** Bentaleb, Boudebouz, Brahimi, Guedioura, Karaoui, Lacen, Taïder, Yedba

**Attaquants:** Djebbour, Djabou, Feghouli, Mahrez, Slimani, Soudani, Kadir et Ghilas (incertain pour blessure).

## «Le Nigeria, éventuel adversaire en amical au Brésil»

«L'EN devrait donner la réplique en amical à son homologue nigériane, le 11 juin au Brésil. Cette rencontre reste encore à confirmer, les deux parties devront trouver une solution pour la programmer», a déclaré le

coach des Verts lors d'un point de presse tenu au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger).

La sélection nationale jouera auparavant deux tests amicaux en Suisse, face respectivement à l'Ar-

ménie, le 31 mai à Sion, et devant la Roumanie, le 4 juin à Genève. L'équipe nationale s'envolera pour le Brésil le samedi 7 juin dans la soirée, à bord d'un avion spécial. Elle établira son camp de base à Sorocaba (100 km de l'Etat de

## «Je pense avoir retenu les 30 meilleurs joueurs»

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football, Vahid Halilhodzic, a estimé hier avoir retenu les «30 meilleurs joueurs actuellement» dans la liste élargie pour la Coupe du monde 2014 au Brésil (12 juin-13 juillet).

«Le choix des joueurs retenus a été très difficile pour moi, j'ai vécu des moments durs. Mais à la fin, je pense avoir retenu les 30 meilleurs actuellement en mon âme et conscience», a indiqué le coach des Verts lors d'un point de presse tenu au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger).

APS

## «Je prendrai une décision concernant mon avenir après le Mondial»

Le sélectionneur de l'équipe algérienne de football, Vahid Halilhodzic, a affirmé hier qu'il prendrait une décision concernant son avenir à la tête des Verts, à l'issue de la Coupe du monde 2014 au Brésil (12 juin-13 juillet).

«Pour le moment, je suis concentré sur mon travail avec l'équipe. Je prendrai une décision concernant mon avenir après la Coupe du monde», a indiqué le coach bosnien lors d'un point de presse tenu au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger).

Halilhodzic avait succédé en juillet 2011 à Abdelhak Benchikha, pour un contrat de trois ans. Sollicité par le président de la Fédération algérienne de

football (FAF), Mohamed Raouraoua, pour prolonger son contrat, Halilhodzic a préféré se fixer après le Mondial.

«Raouraoua m'a proposé un nouveau contrat de huit ans, soit jusqu'au Mondial 2022 au Qatar. C'est un président qui connaît assez bien son travail. Au risque de me répéter, ma décision sera prise après le Mondial», a-t-il ajouté.

Sous la houlette de Halilhodzic, l'Algérie est parvenue à se qualifier au Mondial, le quatrième de son histoire.

Il avait également qualifié les Verts à la Coupe d'Afrique des nations CAN 2013 en Afrique du Sud, avec une élimination sans gloire au premier tour de la compétition.

### PUBLICITÉ



# CITY

## Un quatrième titre dans la poche

Après 1937, 1968 et 2012, Manchester City devient, ce dimanche, champion d'Angleterre pour la quatrième fois de son histoire au terme d'une victoire face à West Ham United (2-0), lors de la 38<sup>e</sup> et dernière journée de Premier League. Liverpool termine deuxième, devant Chelsea et Arsenal. Everton et Tottenham disputeront la Ligue Europa.

# 99

Points

### Une Juventus record

Dans un match au sommet sans enjeu, la Juventus a pris le dessus sur l'AS Roma grâce à Osvaldo, buteur au bout du temps additionnel (0-1), à l'occasion de la 37<sup>e</sup> journée de Serie A. Déjà champions, les Bianconeri quittent le Stadio Olimpico avec un record, celui du plus grand nombre de points inscrits sur une seule saison (99).



## Nasri savoure le titre

Auteur dimanche du premier but du match entre Manchester City et West Ham United (2-0), Samir Nasri a contribué au quatrième titre de champion d'Angleterre de l'écurie mancunienne.

Dans des propos rapportés par le quotidien *L'Équipe*, le milieu de terrain français ne

cache pas sa joie. «C'est un sentiment incroyable. C'est mon deuxième titre de champion en trois ans ! Je n'ai pas de mots pour expliquer ce que je ressens», concède-t-il. Je félicite surtout Manuel Pellegrini. Il a su nous rassurer toute la saison et a fait très bien jouer l'équipe. C'est une plaisir de jouer pour lui.»

### Pas d'Europe pour MU

Cette saison post-Ferguson aura décidément été bien fade pour Manchester United. Alors que son ennemi historique, Man City, a décroché un quatrième titre 2014. Accroché dimanche à Southampton pour le compte de la 38<sup>e</sup> et dernière journée de Premier League (1-1), les Red Devils laissent la 6<sup>e</sup> place qualificative pour la Ligue Europa à Tottenham, vainqueur 3-0 d'Aston Villa. Un titre perdu, pas de participation à une coupe d'Europe. David Moyes débarqué puis remplacé par l'intérimaire connu de telles mésaventures depuis des dizaines d'années.

## Nouvelles rassurantes pour Reus

Le Borussia Dortmund espère que Marco Reus sera bien en mesure de jouer la finale de la Coupe d'Allemagne. L'international allemand s'est blessé au pied lors du dernier match de Bundesliga de la saison hier à Berlin.

Mais le staff médical du club a déjà indiqué que la blessure n'était pas trop sérieuse. Touché lors d'un contact avec Sandro Wagner à la 70<sup>e</sup> minute, Reus a aussitôt été remplacé par précaution. Un diagnostic final est encore attendu mais les plus grosses craintes semblent déjà dissipées. Sortis eux aussi par précaution, Nuri Sahin et Mats Hummels ne présentent aucun signe d'inquiétude pour la finale.

### Simeone fier de son équipe

Après le nul contre Malaga (1-1), l'Atletico Madrid jouera la «finale» de la Liga contre le Barça samedi (18h) au Camp Nou. Une situation qui excite son entraîneur Diego Simeone : «Si on avait dit que nous aborderions la dernière journée avec trois points d'avance sur Barcelone, personne ne l'aurait cru. Aujourd'hui, les joueurs ont tout donné, ils ont tenté. Maintenant, une finale, c'est toujours 50% de chances.»



## ALGÉRIE - UA

**M. Messahel représentera le Président Bouteflika au Comité des Dix de l'UA**

Le ministre délégué, chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, représentera le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, aux travaux du Comité des dix chefs d'Etat et gouvernement de l'Union africaine (UA) sur la réforme du Conseil de sécurité des Nations unies, prévus à Brazzaville (République du Congo), indique lundi un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Au cours de cette réunion de deux jours (15 et 16 mai), les membres du Comité procéderont à une évaluation d'étape du processus engagé pour la réforme du Conseil de sécurité et pour promouvoir la position africaine commune dite aussi «Consensus d'Ezulwini», précise la même source. «Ce Consensus, adopté en 2005, est l'expression de la revendication des Etats membres de l'UA pour une participation plus juste, plus équilibrée et plus représentative de l'Afrique afin de pouvoir assumer pleinement son rôle, aux côtés de la Communauté internationale, dans le maintien de la paix à travers le monde», ajoute le communiqué du ministère des Affaires étrangères.



## ALGÉRIE - IRAN

**Le DGSN exprime la disposition de son secteur à approfondir la coopération dans le domaine sécuritaire**



Le Directeur général de la sûreté nationale (Dgsn), le général-major Abdelghani Hamel, a exprimé lundi à Alger la disposition de son secteur à approfondir la coopération entre l'Algérie et l'Iran pour asseoir un véritable partenariat entre les Institutions sécuritaires des deux pays.

Dans une déclaration à la presse après avoir reçu le Chef de la police iranienne le général-major Ismaïl Ahmadi, le DGSN a fait savoir qu'il examinerait avec son homologue iranien «les moyens de développer et d'approfondir la coopération en matière sécuritaire afin de pouvoir asseoir un véritable partenariat entre les institutions sécuritaires des deux pays notamment par l'échange d'expériences et d'expertises». «L'échange d'expériences entre les deux parties porte sur de nombreux domaines notamment la lutte contre le crime organisé et la cybercriminalité», a encore souligné M. Hamel.

De son côté, M. Ahmadi a estimé que sa première visite en Algérie était «une occasion d'élargir les relations de coopération entre les deux pays dans le domaine de la police pour combattre les différentes formes de criminalité, notamment le crime organisé et le terrorisme ainsi que la propagation de la drogue».

Le chef de la police iranienne a indiqué que ses entretiens avec M. Hamel porteront sur les moyens de dynamiser la coopération bilatérale dans plusieurs domaines notamment technique et sécuritaire. Il a félicité le peuple algérien pour «les résultats de l'élection présidentielle du 17 avril qui ont consacré la victoire du candidat indépendant Abdelaziz Bouteflika pour une quatrième mandat présidentiel». Le responsable iranien est arrivé lundi à Alger, à la tête d'une délégation de la police iranienne, pour une visite de travail jusqu'à jeudi prochain.

## LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT

**Les Etats-Unis veulent renforcer leur coopération avec l'Algérie**

**Les Etats-Unis d'Amérique veulent renforcer leur coopération avec l'Algérie dans la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, a indiqué lundi à Alger Mme Cynthia Eldridge, conseillère juridique régionale auprès de l'ambassade américaine à Alger.**



Avec l'Algérie «nous avons établis un bon partenariat (dans le domaine de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme) mais j'estime que nous pouvons l'améliorer», a déclaré Mme Eldridge au cours d'un atelier de formation sur les modalités de lutte contre ces deux crimes, organisé par la Banque d'Algérie et l'ambassade américaine.

Mme Eldridge a indiqué que depuis son arrivée à Alger, elle a eu à travailler sur ce dossier avec la Cellule de traitement du renseignement financier (Ctrf), relevant du ministère des Finances, avec la Banque d'Algérie et l'Association des banques et établissements financiers (Abef). Elle a souligné à ce propos le rôle des banques dans la prévention de ces menaces, en affirmant que «les banquiers sont sur la première ligne de défense dans la lutte contre le blanchiment d'argent». De son côté, le président de la Ctrf, Abdénour Hibouche, a indiqué que la lutte contre ces délits transnationaux nécessitait une coopération internationale et un échange d'expériences en la matière. Il a rappelé à ce sujet l'ensemble des mesures juridiques prises par l'Algérie pour mettre en conformité son dispositif de lutte. «L'Algérie a ratifié au total 16 conventions internationales se rapportant à la répression du blanchiment d'argent et le financement du terrorisme», a-t-il indiqué. Toujours dans le domaine juridique, M. Hibouche a également rappelé l'amendement en 2012 de la loi de 2005 relative à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement

du terrorisme pour la mettre en conformité avec les normes internationales et les recommandations du Groupe d'action financière (Gafi), un organisme intergouvernemental créé en 1989 par les ministres des Finances de ses Etats membres.

M. Hiouani, vice-gouverneur de la Banque d'Algérie, a relevé que la cette lutte est «une responsabilité internationale commune», en indiquant que l'Algérie a mis en place tout un arsenal juridique qui traduit sa volonté de se conformer aux normes internationales dans ce domaine.

Par ailleurs, l'atelier de formation qui se déroulera en trois jours donnera l'occasion aux banquiers participants de reconnaître, rapporter et analyser les activités suspectes. L'essentiel des sessions de cette formation seront animées par M. Niiben Ayivorh, un expert dans la lutte contre le blanchiment d'argent qui a travaillé à la FinCen (Financial Crimes enforcement Network), un bureau relevant du département du Trésor américain, chargé de protéger le système financier contre les abus de crimes financiers, y compris le financement du terrorisme, le blanchiment de capitaux et autres activités illégales. M. Niiben Ayivorh interviendra notamment sur les méthodes de la reconnaissance de la fraude financière qui peut prendre, selon lui, plusieurs formes comme la fraude de carte de crédit, fraude sur les valeurs mobilières, fraude bancaire, fraude de crédit commercial, la contrefaçon de chèque et également la fraude de crédit hypothécaire.

## ALGÉRIE - GRANDE-BRETAGNE

**MM. Yousfi et Roper soulignent leur «volonté commune» d'intensifier les relations de coopération énergétique**

Le ministre de l'Energie, Youcef Yousfi et l'ambassadeur de Grande-Bretagne en Algérie, Martin Roper ont souligné hier à Alger leur «volonté commune» d'intensifier les relations de coopération énergétique entre les deux pays.

Les deux parties ont fait part de leur «volonté commune» d'intensifier les relations de coopération dans le domaine de l'énergie dans



l'intérêt mutuel des deux pays», indique un communiqué du ministère.

M. Yousfi qui a reçu l'ambassadeur britannique, au terme de sa mission en Algérie, a passé en revue l'état des relations de coopération et de partenariat entre l'Algérie et la Grande-Bretagne dans le domaine des hydrocarbures, «qualifiées de très bonnes», selon le communiqué.

## MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE CICR ET LE C-RA

**Renforcer les actions humanitaires dans l'extrême Sud**

Une délégation du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) effectue une visite dans la wilaya de Tamanrasset pour examiner les voies permettant de consolider les efforts d'actions humanitaires dans l'extrême Sud du pays, a-t-on appris hier auprès des responsables du Croissant-Rouge algérien (C-RA).

La visite de la délégation, conduite par la vice-présidente du CICR en Algérie, Mme Leïla Chetoui, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la convention de partenariat entre le CICR et le C-RA, a indiqué le président du Croissant-Rouge algérien de la wilaya de Tamanrasset, Moulay Chikh. La

convention a pour objectifs de mettre au point une stratégie efficace permettant une meilleure prise en charge des catégories sociales défavorisées, des ressortissants du Sahel ayant fui leurs pays pour des raisons sécuritaires et d'autres couches sociales déshéritées dans le Sud du pays, a précisé M. Moulay Chikh. Le CICR a pour mission, selon la convention, de renforcer les capacités des bénévoles du C-RA de la wilaya de Tamanrasset en vue de leur permettre d'assurer, dans le cadre de la concrétisation de leurs actions humanitaires, une rapide intervention, une prise en charge efficiente des couches sociales néces-

siteuses et de mener à bien leurs missions. Dans ce cadre, le comité du C-RA de la wilaya de Tamanrasset a été doté de deux véhicules tout-terrain, d'un appareil de communication satellite, en plus d'un lot d'équipements médicaux destinés aux premiers soins, a relevé M. Moulay Chikh.

Le programme de la délégation du CICR prévoit, dans cette wilaya, plusieurs activités dont une visite d'inspection au niveau de l'établissement pénitentiaire du quartier de Tihaguine, pour s'enquérir des conditions de ses pensionnaires.